

relations

30 ans

MONTREAL

SEPTEMBRE 1971

NUMÉRO 363

PRIX 75¢

PAKISTAN-OTTAWA

■ prudence ou complicité ?

ÉCOLE vs LIBERTÉ ?

■ à l'occasion de la rentrée scolaire

SAINTE-SCHOLASTIQUE

■ ... là où on *parle* de participation

DOSSIER-SYNODE

■ les prêtres - la justice dans le monde - la « loi fondamentale »

M. GUY DUCHESNE
A/S CORP. DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC
2336 CH. STE-FAY
QUÉBEC 10, QUÉ.

relations

revue du mois

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

COMITÉ DE RÉDACTION :

Irénée DESROCHERS, directeur
Guy BOURGEOULT, secrétaire
Richard ARÈS, Albert BEAUDRY, René CHAMPAGNE,
Jacques CHÊNEVERT, Gabriel DUSSAULT, Michel DUS-
SAULT, Julien HARVEY, Marcel MARCOTTE, Yves VAIL-
LANCOURT.

ADMINISTRATION : Albert PLANTE

RÉDACTION, ADMINISTRATION et ABONNEMENTS :

8100, boul. Saint-Laurent, Montréal 351 —
tél.: 387-2541.

PUBLICITÉ : Jean LAURIN et associés, représentants pour la
publicité nationale et locale: 1411, rue Crescent, suite 406.
Tél.: 845-6243.

numéro 363

septembre 1971

SOMMAIRE

Éditorial

RELATIONS aujourd'hui — 1941-1971: 30e anniversaire 227

Éducation

Culture, contre-culture... et éducation — table ronde avec
la participation de Pierre Angers... 230

Politique internationale

Prudence ou complicité? — la crise pakistanaise et l'atti-
tude du gouvernement canadien... Albert BEAUDRY 235

Oecuménisme

Unité de l'Église et unité de l'humanité — compte rendu de
la réunion de « Foi et Constitution », à Louvain
Gérard VALLÉE 237

Problèmes socio-politiques québécois

Un réseau à bâtir... Yves VAILLANCOURT 239
Sainte-Scholastique — ...là où on parle de participation
Fernand GAUTHIER 240

Dossier — synode 1971

Si j'allais au synode... Jacques CHÊNEVERT 243
Après le synode, quels prêtres?... Julien HARVEY 245
La justice dans le monde... Irénée DESROCHERS 247

Billets

La fête des autres... Paul FORTIN 238
Lettre ouverte de M. Trudeau au président Nixon
René CHAMPAGNE 242

Chroniques

Littérature: Jean-Marie Poupart: entre la tendresse et la
rage... Gabrielle POULIN 251

Cinéma: Une psychanalyse de l'homme d'ici? — le cinéma
québécois à la télévision de Radio-Canada, été 1971
Yves LEVER 253

Ouvrages reçus... 254

Relations est une publication des Éditions Bellarmin.

Prix de l'abonnement: \$7 par année. Le numéro: 75¢.

Relations publiques: Pauline HOULE, 1396 ouest, rue
Sainte-Catherine.

M. Jean-Robert GENDRON est autorisé à solliciter des
abonnements pour la revue.



Relations est membre de l'Audit Bureau of Cir-
culations. Ses articles sont répertoriés dans le
Canadian Periodical Index, publication de l'As-
sociation canadienne des Bibliothèques, et dans
le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt
légal, Bibliothèque nationale du Québec.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0143.



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

À VOTRE SERVICE

DANS

LE GROUPE

DE POINTE

• ASSURANCE-VIE

• RENTES VIAGÈRES

• ASSURANCE COLLECTIVE

L'ÉCONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129 — Tél: 844-2050

DRUMMONDVILLE - GRANBY - JOLIETTE - LAVAL - LONGUEUIL

MONTRÉAL - OTTAWA - QUÉBEC - SHERBROOKE



EXPORT "A" **FILTRE**

La Meilleure Cigarette au Canada

RÉGULIÈRES ET "KING"

relations aujourd'hui

1941-1971 : 30^e anniversaire
ÉDITORIAL

RELATIONS paraît depuis trente ans. Le fait ne mérite pas, de soi, plus qu'une rapide mention. Belle occasion, toutefois, de reformuler nos objectifs, de vous faire part de nos projets, de nos ambitions, de nos espoirs.

Le Québec sous « le choc du futur »

Depuis deux ou trois ans surtout, le Québec vit, lui aussi, sous « le choc du futur ». D'une part, des aspirations, appelées à grandir encore avec les développements de la technologie et de l'information, ne s'expriment plus tout bonnement, mais crient au secours. Elles sont fondamentalement volonté de plus grande autodétermination, non seulement au plan proprement politique, mais aussi, plus largement, au plan social et culturel, au plan de la vie tout entière de la société d'ici: le Québec veut choisir et faire son avenir. D'autre part, à l'encontre de ces aspirations qui dérangent les certitudes et les intérêts de certains, une répression multiforme s'organise. La crise que nous traversons présentement — et qui est crise de civilisation à l'échelle de la planète — ne tient pas au seul fait d'une évolution trop rapide; elle vient de ce que cette évolution rapide accroît constamment la violence du choc entre les aspirations profondes des hommes — d'ici comme d'ailleurs — et les graves insuffisances de l'ordre social.

Il nous faudra revenir sur ce diagnostic, pour le préciser — travail que le présent numéro amorce déjà, dans les domaines, notamment, de l'éducation et de la vie ecclésiastique. Nous nous contenterons ici de dégager quelques axes majeurs du *sous-développement collectif*, culturel tout autant qu'économique ou politique, dont un Québec plus conscient qu'autrefois ambitionne de sortir: sous-développement d'une économie incapable d'enrayer le chômage, sous-développement d'une politique sociale impuissante à établir la sécurité du revenu pour tous les citoyens, sous-développement d'une liberté politique qui paralyse un peuple tout entier dans la transformation de ses structures sociales désuètes et inadaptées. Cette aspiration québécoise, qui s'exprime de plus en plus clairement et s'est exaspérée, au cours des dernières années, dans des octobres de plus en plus durs, n'est pas — comme on le laisse parfois entendre — pur narcissisme, repliement sur soi, étroite « québécityde »: la transformation rapide et radicale des structures sociales dans le monde « développé », note Helder Camara, est un pré-requis de la lutte efficace contre le sous-développement dans le Tiers monde.

Et RELATIONS là-dedans ?

Appartenant à cette collectivité du Québec qui cherche à établir un nouveau type de société démocratique en inventant, à son usage, de nouvelles formes d'autodétermination, RELATIONS entend faire sa part dans cet effort de renouveau. L'équipe des rédac-

teurs partage avec bien d'autres groupes, chez nous, le souci de certaines valeurs fondamentales qui polarisent aujourd'hui les recherches, les projets et les engagements en vue de l'humanisation de la vie dans notre société. Avec eux, nous prenons conscience du devoir d'acharnement que nous impose le souci de la justice pour tous dans la lutte pour la libération. Avec eux, nous travaillerons à l'implantation chez nous d'un type de société démocratique apte à maintenir et à promouvoir la liberté envers et contre tous les totalitarismes publics ou privés, d'une société qui fasse droit aux aspirations les plus légitimes et les plus profondes de l'homme. Avec eux, nous contesterons tous les systèmes qui cherchent à étouffer ou réprimer ces appels en imposant, de force ou de ruse, des idéologies souvent « bien habillées », mais foncièrement ordonnées au maintien des privilèges et à la défense des intérêts particuliers. *RELATIONS*, depuis quelques mois déjà, a délibérément mis l'accent sur la libération comme voie de promotion des valeurs de justice et de liberté, comme voie d'élaboration et de mise en œuvre d'un projet pour le Québec. Cet effort sera poursuivi.

La critique : une fonction sociale indispensable

Seules des transformations audacieuses, œuvres d'une créativité déjà libérée ou en voie de libération, permettront l'élaboration et la mise en œuvre de ce projet québécois. Malgré tous les progrès accomplis, il faut donc refuser de privilégier comme a priori le droit établi et le statu quo de l'ordre social, — lequel peut devenir un désordre établi, — pour travailler à une réforme en profondeur de notre société. Avec un respect positif du droit et de ses principes les plus fondamentaux, avec un respect positif, aussi, de nos institutions démocratiques si fragiles et si peu enracinées dans nos traditions, il faut favoriser la prise en charge par divers groupes de citoyens de leurs intérêts collectifs; il faut travailler avec eux à la recherche et à la mise

en place de structures et d'institutions aptes à assurer une plus réelle et plus large autodétermination. Avec réalisme, il faut promouvoir un type de société capable de « porter » les conflits, de les résorber en progrès, tout en cherchant à éviter, par souci d'économie des ressources et des énergies, la violence et l'expérimentation sauvage. Et l'on pourrait allonger presque indéfiniment cette liste des tâches qui, pour une revue qui ne veut pas se retrancher « sur ses arrières », mais, au contraire, contribuer efficacement à un projet de société plus juste, s'avèrent de première importance. Ici encore, il faudra préciser ces tâches et leurs modalités d'accomplissement.

Pour l'instant, nous nous contenterons de signaler un aspect de notre sous-développement collectif, qui tient à la sous-alimentation spirituelle d'un peuple comme déraciné et entraîné dans le ressac d'une révolution culturelle mettant en question la foi héritée de ses pères. Et notre Église, qui prêche si bien aux « hommes de bonne volonté », devra, pour avoir tant soit peu de crédit et même pour avoir droit de parole, appliquer à sa propre vie la fonction critique qu'elle se reconnaît, pour achever d'abord en elle-même les « transformations audacieuses et profondément novatrices » dont elle parle quand elle s'adresse « au monde ». Puisqu'elle est une Église dans le monde. — Le caractère propre de *RELATIONS*, « revue publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus », nous fait un devoir de pareille insistance. Comme croyants québécois, nous croyons toujours avoir droit de parole ici, droit et devoir, surtout, de dialoguer avec ceux qui ne partagent pas notre foi et notre vision de l'homme et de son espérance.

Un instrument

Nous voudrions que *RELATIONS* soit, parmi d'autres, un instrument de cette libération à laquelle aspirent le Québec et le monde tout entier. Pour cela, la revue devra continuer de participer, bien entendu, à la formation, l'affermissement et la maturation de l'opinion publique. Plus précisément, elle

devra présenter des analyses rigoureuses de ces situations et structures sociales qu'il faut dénoncer parce qu'elles empêchent ou retardent l'autodétermination d'un peuple; elle devra, s'insérant résolument dans le réseau des personnes et des groupes engagés dans l'action socio-politique, appuyer les revendications des plus pauvres et des plus défavorisés — devenus plus conscients de leurs droits en même temps que du fait qu'ils sont constamment bafoués — et travailler avec eux à l'élaboration de programmes d'action. Au risque de frôler parfois l'utopie et de se le faire reprocher, plutôt que d'accepter l'enchaînement à une réalité trop dure pour trop de nos frères. Dénoncer les manipulations, démasquer les équivoques et les opportunistes qui entravent le processus de libération en cours chez nous; soutenir les idées, groupes, mouvements et programmes d'action qui favorisent ce processus: RELATIONS, nous l'espérons, pourra être utile et travailler avec quelque efficacité au « recto » et au « verso » de cette unique tâche qui canalise chez nous les énergies les plus créatrices.

La spécificité du rôle de RELATIONS tiendra encore largement à son inspiration chrétienne, que nous n'avons pas l'intention de camoufler. L'Évangile est message de libération; il fut et demeure source de motivation pour les rédacteurs. Souvent implicite, — ce qui ne veut pas dire inexistante ou inopérante, — cette inspiration chrétienne sera explicitée lorsqu'il paraîtra utile de manifester l'enracinement évangélique de nos options. L'Évangile, croyons-nous, peut aider au discernement des engagements opportuns. Mais, plus encore, RELATIONS voudrait tenter d'élucider peu à peu, à même l'action et pour la nourrir ou la stimuler, l'articulation entre la foi chrétienne et les engagements socio-politiques. Cela, au service des chrétiens, même révolutionnaires, engagés dans divers types d'action socio-politique et qui sentent parfois le besoin de semblables éclaircissements (cf. *Relations*, mai et juin 1971); au service aussi des chrétiens trop peu sensibilisés aux exigences de leur foi à cet égard.

RELATIONS ne pourra jouer ce rôle d'instrument efficace que si la revue demeure libre et indépendante, refuse de se mettre au service exclusif d'un groupe particulier, d'un

parti, d'une secte. Comptant contribuer à la recherche commune par une confrontation loyale des opinions diverses, RELATIONS voudrait être chez nous un carrefour, un lieu de rencontre — particulièrement, mais non exclusivement pour les chrétiens, — de ceux avec qui nous partageons maintes préoccupations. Le dialogue est déjà instauré au sein de l'équipe des rédacteurs: celle-ci, à l'intérieur de la communion de pensée et d'orientation que le présent éditorial a voulu exprimer de la façon la plus claire possible, reflète à sa façon le pluralisme des options socio-politiques dans notre milieu. Ce dialogue devra se développer et s'élargir avec la participation des lecteurs et de personnes directement engagées dans des tâches concrètes de « conscientisation » populaire, d'animation sociale, d'éducation, etc.

Difficultés et espoirs

Cette confrontation, à peine amorcée, amène déjà nos lecteurs — heureusement — à exercer à notre égard leur fonction critique. D'aucuns trouvent que, revue d'avant-garde, RELATIONS ne l'est quand même pas assez; en général, ils nous tiennent des propos sérieux... et leurs critiques rejoignent fréquemment celles que nous nous adressons à nous-mêmes. D'autres s'inquiètent de ce que RELATIONS « parte à l'aventure »; leurs critiques sont parfois violentes. Certains, troublés par les tensions inhérentes à toute recherche, ne nous pardonnent pas de n'être pas infaillibles et de devoir parfois tâtonner en avançant.

Publier RELATIONS, même après trente ans, demeure une aventure, oui, mais exaltante. Voulant collaborer à l'élaboration d'un projet de société plus libre et à son instauration, les rédacteurs doivent à la fois ressourcer leur propre espérance et aider à susciter ou ressusciter celle des autres — cette espérance qui est « courage de dire, coûte que coûte: là où le non-sens abonde, le sens surabonde. L'espérance, c'est de lire ainsi notre époque » (Paul Ricœur).

RELATIONS.

Culture, contre-culture... et éducation

— table ronde RELATIONS

avec la participation de Pierre Angers

Le 26 juin 1971, l'équipe de RELATIONS rencontrait Pierre Angers pour échanger avec lui sur la situation présente du Québec au plan socio-culturel et, plus précisément, au plan de l'éducation. La publication du numéro de septembre coïncidant avec la rentrée scolaire, l'occasion semble bonne de faire part aux lecteurs de RELATIONS des points majeurs qui ont retenu l'attention des participants de cette table ronde.

Le P. Pierre Angers, qui a accepté de participer à cette table ronde, est connu des lecteurs de RELATIONS; ceux-ci auront d'ailleurs tôt fait de se rendre compte, en parcourant les quelques pages qui suivent, que les propos échangés se situent dans le prolongement de ceux tenus par le P. Angers, il y a un an (cf. *Relations*, juillet-août 1970), sur le thème « Révolution culturelle et éducation ».

G. Dussault : Selon moi, il importe de noter dès le départ que ce que l'on appelle généralement « la culture », quand on dit de quelqu'un qu'il a de la culture ou qu'il n'en a pas, a été élaboré au cours des siècles — des scribes de Sumer jusqu'aux universités modernes — par une caste de privilégiés (ceux qui savaient lire !) dont il faut bien prendre conscience qu'elle a toujours gravité autour du pouvoir... maintenu par l'épée ou le napalm. Cela ne lui enlève pas tout mérite: il faut lui reconnaître, notamment, celui d'avoir amené l'homme d'Occident à poser les problèmes en termes universels; celui, également, d'avoir rendu possible une compétence technique — capacité de connaître les phénomènes et d'en modifier le cours. Mais il faut reconnaître aussi ses limites: elle cons-

titue une culture parmi bien d'autres, axée peut-être de façon trop marquée sur la maîtrise technique du monde et, surtout, trop étroitement reliée aux intérêts d'un groupe particulier. De sorte qu'il faut relativiser cette « culture » traditionnelle qui charrie avec elle ses idéologies, au service des intérêts souvent mesquins d'une caste qui entend ne pas perdre ses privilèges. Et il me semble qu'on met ici le doigt sur l'une des causes majeures de l'actuelle crise de l'éducation chez nous: malgré la démocratisation de l'école et de l'université, c'est-à-dire malgré l'élargissement de l'accessibilité des études même « supérieures », on a voulu continuer de transmettre cette culture de caste, culture étrangère aux masses populaires depuis, sans doute, le paléolithique !

Depuis les scribes de Sumer jusqu'aux universités modernes : culture et aliénation

M. Marcotte : Une certaine tradition culturelle, dans laquelle ont baigné les gens de mon âge, me paraît avoir favorisé, chez bon nombre, ce que j'appellerais une double aliénation: dans le temps et dans l'espace. Dans le temps, d'abord, en ce sens que ce qui, souvent, intéresse et émeut l'homme « cultivé », c'est, plus que le présent, le passé, même le plus lointain; et aussi l'avenir, dans lequel on espère vaguement voir ressurgir un certain art de vivre, assez suranné, dont le présent semble avoir perdu la recette. Dans le monde trépidant d'aujourd'hui, braqué sur l'organisation et l'efficacité, manquent ces zones de solitude, de silence, de gra-

tuité, de nonchalance, dont, pour s'intérioriser, la vie ne peut se passer. De là, je le confesse, mon intérêt spontané pour les manifestations moins désordonnées de la « contre-culture »: il y a là, dans une critique légitime, le germe d'une contestation prophétique d'un monde — notre « société de consommation » — qui sacrifie l'être à l'avoir. Dans la mesure, croissante, où la culture de notre époque, véhiculée par les écoles, les journaux, les livres, les *mass media*, s'ordonne prioritairement à préparer, dans les générations montantes, ou à consommer, chez les aînés, l'intégration de tous à ce monde inhumain, comment ne pas se sentir

en désaccord avec elle ? Il ne s'agit pas de boudier le progrès des sciences et des techniques, progrès qui s'inscrivent dans la ligne du destin de l'homme et contribuent à sa libération, mais de prendre conscience que ce progrès, jusqu'ici, a trop servi l'*homo faber* et pas assez l'*homo sapiens*. Avec le résultat que le nouveau savoir a détruit les valeurs anciennes sans réussir, dans bien des cas, à en susciter de nouvelles pour les remplacer. D'où, pour le moment, l'extrême confusion des pensées et des conduites, l'impossibilité pratique de recréer un semblant d'unanimité autour des objets les plus importants de la vie personnelle et collective, la tendance à chercher dans la médiocrité — le plus petit commun dénominateur — la solution de problèmes qui ne peuvent plus être situés dans une vision du monde partagée par le grand nombre. Dans cette optique, il m'arrive de me demander si nous n'assistons pas aujourd'hui à une sorte de dégradation ou de dissolution de la culture occidentale à laquelle, pour être de notre temps, nous prêtons — trop libéralement peut-être — la main.

Aliénation dans l'espace, également, en ce sens qu'un certain type de culture — abstraite et livresque — à laquelle nous avons eu l'occasion naguère de mordre à trop belles dents, a nourri chez certains leur propension à prêter plus d'attention aux idées, au style, à la beauté formelle qu'aux faits, au vécu, aux personnes, à l'« homme d'ici »: *Quebec is not where the Action is*.

J. Harvey : Le bouleversement culturel qu'on vient de décrire m'amène souvent à me poser les questions suivantes: s'agit-il là d'une véritable mutation culturelle ? ou d'une simple décadence ou d'une sorte de dislocation de la culture ancienne ? ou d'un changement sociologique au niveau des « porteurs de la culture », journalistes et animateurs sociaux relayant éducateurs et médecins dans la tâche de transmission d'une culture foncièrement inchangée ? ou, encore, du choc provoqué dans la conscience de l'hom-

me par la soudaine simultanéité des richesses culturelles de la planète ? On pourrait avancer la thèse, dans la ligne de cette dernière hypothèse, que *l'anthropologie est en voie de remplacer l'histoire comme discipline régulatrice de la vie* (que l'on pense à l'Expo '67) et que cela explique pour une bonne

part le déséquilibre des pensées, attitudes et comportements dans une collectivité qui n'a pas encore apprivoisé tant de révélations nouvelles sur l'homme et qui n'a pas eu le temps d'accoutumer les regards et les cœurs au déploiement simultané de semblable variété.

Technologie vs humanisme ?

M. Marcotte : Me frappe surtout, quant à moi, le fait que l'école soit orientée trop exclusivement vers la maîtrise technologique de l'univers et l'acquisition, à cette fin, d'un *savoir utile*, sans grand souci de la signification humaine de cette maîtrise technologique. Ce n'est pas pour rien que le mouvement hippie a dû tenter d'élaborer une nouvelle sagesse ou un nouvel art de vivre, *en marge* du savoir organisé et de la culture officielle: l'homme ne vit pas seulement de pain. Il suffit de se référer, par exemple, à la chanson contemporaine pour percevoir l'ampleur — le caractère universel — de cette protestation.

P. Angers : Il n'est pas facile d'analyser une réalité vivante aussi complexe et mouvante que celle de la « révolution culturelle » avec des schèmes qui sachent la respecter et qui se refusent à la réduire à tel ou tel de ses aspects. Il me semble important de distinguer ici entre la technologie elle-même et l'usage qui en est fait, en fonction d'intérêts particuliers qui peuvent être fort mesquins, par les tenants du pouvoir — économique, politique ou autre. Car c'est le « pouvoir » qui, dans notre monde technologique, amène à sacrifier *l'être* à *l'avoir* dans la poursuite de finalités trop étroitement liées à certains intérêts. Et une autre distinction m'apparaît dès lors importante: le *pouvoir*, à bien des égards, est aux USA et non au Québec, de sorte que, à ce niveau de *l'avoir* dont on a parlé, *Quebec is not where the Action is*, d'accord; mais, au plan de *l'être*, le Québec vit présentement, selon moi, une expérience de découverte de soi qui le situe *where the Action is* — et il s'agit ici d'une action fort importante.

Le phénomène mériterait d'être analysé plus rigoureusement que je ne puis le faire ici. Je me contenterai d'évoquer quelques-unes de ses manifestations: a) la « conscientisation » et la communauté vécues dans l'une des régions du Lac Saint-Jean grâce à l'expérience — qui se poursuit — de la TV communautaire; b) la prise en charge de leurs

intérêts et de leurs problèmes par certains groupes de citoyens de Sainte-Scholastique et d'ailleurs — prise en charge qui, en certains cas, a forcé les gouvernements (le *pouvoir*, donc) à « reculer »; c) la fête populaire inventée — et non planifiée en haut lieu — de la dernière Saint-Jean, dans le Vieux-Montréal — fête dont le gouvernement (*pouvoir*) municipal et les forces policières avaient comme pressenti la force redoutable; d) certaines expérimentations faites, notamment à Trois-Rivières, par des éducateurs soucieux d'attention aux personnes et à leur dynamisme de créativité — avec ce que cela implique comme prise de conscience au niveau de *l'être* et comme volonté d'*être*; e) la permanence, chez nous, de ce que j'appellerais un artisanat spontané et qui s'avère étonnamment créateur (nous sommes tous, en un sens, des artisans et chaque famille québécoise a ses recettes de bonne cuisine raffinée !). On pourrait allonger indéfiniment la liste de ces manifestations innombrables de créativité: une source semble jaillir du sol, irrépressible. Pour exprimer la chose autrement: on ne nous a jamais « eus » complètement, on n'a jamais réussi à nous éteindre.

Il m'apparaît important que RELATIONS entreprenne un jour d'analyser cette *prise de conscience*, au niveau de *l'être*, présentement en cours au Québec. Le mouvement, me semble-t-il, touche moins les milieux des « élites traditionnelles » que les milieux populaires, ceux où l'on n'a rien à perdre et tout à gagner — car il faut bien reconnaître que la défense inavouée de certains intérêts paralyse la créativité ou l'inventivité dans la classe dite bourgeoise, à laquelle nous appartenons. Je le répète: on ne nous a jamais « eus » totalement, malgré la force de contrôle social d'une école qui fait main basse sur les enfants dès l'âge de six ans...

M. Marcotte : Je reconnais bien volontiers, et avec joie, la présence dans notre milieu québécois de toutes ces

relations

REVUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, RELATIONS présente, chaque mois, des études sur divers problèmes :

- Éducation
- Famille
- Questions nationales et constitutionnelles
- Politique internationale
- Questions religieuses et vie de l'Église
- Travail et problèmes économiques
- Affaires sociales
- Arts et littérature
- Etc.

Périodiquement, RELATIONS publie des dossiers plus élaborés ou même des numéros spéciaux. Mentionnons, au cours de 1970 et 1971 :

- Québec 1960-1970 — bilan et prospective (décembre 1969)
- Le bill 62 et la confessionnalité de l'école (février 1970)
- L'animation sociale (mai 1970)
- La révolution culturelle et l'éducation (juillet-août 1970)
- La sécularisation de la société québécoise (série d'articles parus dans divers numéros)
- La politique québécoise avant et après avril 1970 (articles parus dans trois numéros)
- Le mariage et le divorce (décembre 1970)
- La technologie au service de l'éducation: le Projet Multi-Média (février 1971)
- La justice au Québec — un défi à relever (avril 1971)
- L'université moderne: milieu d'acculturation ou centre de contestation ? (juillet-août 1971)

Plusieurs de ces dossiers sont utilisés par les professeurs et les étudiants pour la préparation de séminaires et de travaux de recherche.

Abonnement: \$7 par année (11 numéros) — le numéro: 75¢

Formule d'abonnement au verso pour vous-même ou pour quelqu'un de vos amis.

RELATIONS — formule d'abonnement

Vous trouverez ci-joint la somme de \$..... pour un abonnement de année(s) à la revue RELATIONS.

Nom : Abonnement — 1 an : \$7.00

Adresse : Abonnement de soutien : \$10.00 (ou plus)

Adresser à : RELATIONS, 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal 351

Tél. : 387-2541

manifestations de créativité que vous venez d'évoquer. Mais il me semble que cette créativité est menacée d'être étouffée par les nécessités de l'existence (il faut gagner sa vie !) et par l'invasion — visible surtout, peut-être, à Montréal — d'impératifs étrangers aux exigences des personnes d'ici et de la collectivité d'ici : les pouvoirs (l'Etat et l'Industrie) commandent aujourd'hui les savoirs d'avant-garde et dominant ainsi l'évolution culturelle québécoise comme de l'extérieur.

P. Angers : L'entreprise d'étouffement qui vient d'être évoquée n'est pas caractéristique de l'expérience québécoise : il suffit de voir comment, aux USA, les détenteurs du pouvoir traitent les noirs, la presse, toutes les forces qui peuvent les mettre en question. Je demeure, quant à moi, convaincu que la créativité libérée sera la plus forte. Mais aussi qu'il nous faudra entrer résolument, comme collectivité, dans l'ère technologique — ce qui est loin d'être accompli.

R. Champagne : On est souvent enclin à s'attrister de la disparition progressive d'une certaine culture : une culture savante, aristocratique, axée fondamentalement sur ce que j'appellerai l'humanisme littéraire. Mais il m'apparaît que les diverses manifestations de créativité évoquées témoignent de la permanence, chez nous, de ce qu'on pourrait appeler une *culture sauvage*, moins raffinée peut-être et certes moins savante que celle à laquelle nous étions habitués, mais profondément enracinée — les discours et comportements des jeunes en témoignent abondamment — dans de riches valeurs existentielles. Par ailleurs, il me semble que nous assistons avec quelque impatience au lent avènement d'une nouvelle *culture technologique* ou d'un nouvel *humanisme technologique*, qui sera une *nouvelle sagesse* informée à la fois par les valeurs préservées dans ce que j'appelais la culture sauvage et par la maîtrise technologique rendue possible par le progrès scientifique.

L'école et la culture des esclaves

J. Harvey : Dans le contexte global de la présente discussion, je me pose, à propos de l'école, certaines questions jaillies de constatations d'ordres assez divers.

1. L'empire romain avait mis au point ce que l'on peut appeler une *formule d'esclavage sélectif* : on préparait et spécialisait de bons esclaves, qui seraient utiles à la collectivité — scribes, médecins, poètes, etc., laissant pour compte les « autres », les « inutiles ». *L'école ne remplit-elle pas aujourd'hui, au service de notre société, une fonction analogue de sélection et de préparation d'esclaves spécialisés ?* N'exploite-t-on pas l'école, jusqu'à un certain point, comme un vaste marché d'esclaves ?

2. Les « inutiles » ou les « laissés pour compte » — l'empire romain a expérimenté cela aussi — ne sont pas sans causer de sérieux problèmes dans une société : leur insatisfaction devient vite source d'inquiétude pour ceux qui tiennent à l'efficacité du fonctionnement social. Aussi importe-t-il de « récupérer » les marginaux. Mais vers quelle sorte de « *récupération* » de la *jeunesse (marginale)* sont orientées les opérations des pouvoirs ou des gouvernements (et notamment du gouvernement fédéral) dans le monde des étudiants et des jeunes en général — voyages organisés, auberges de la jeu-

nesse subventionnées, échanges culturels favorisés, travail étudiant facilité par les programmes de Perspective-Jeunesse, etc. ? S'agit-il d'une récupération de crainte ou d'une récupération d'amour ? Cherche-t-elle l'étouffement des contestations même légitimes ? ou vise-t-elle à permettre l'expression mieux articulée et plus constructive de ces contestations ?

3. Des esclaves n'ont guère besoin d'apprendre à parler et il serait même périlleux pour un régime fondé sur l'esclavage de permettre la maîtrise de cet instrument de conscience et d'action autonome qu'est le langage. Quel rôle l'école joue-t-elle à ce niveau ? Est-il exact, comme le donnent à entendre bon nombre de professeurs, que l'enseignement du français est devenu fort difficile à Montréal et qu'on y assiste à un *délabrement progressif du langage* ?

P. Angers : Les questions posées reflètent une perception de la réalité socio-culturelle du Québec et, plus précisément, de la réalité de l'école qui m'apparaît juste. Je me contenterai d'apporter ici quelques considérations complémentaires :

1. Il faudrait reconsidérer le lien trop étroit, à mon avis, que l'on a en quelque sorte institutionnalisé entre les enseignements des programmes de formation professionnelle et tel ou tel

emploi: il ne me semble pas que l'hyperspécialisation soit particulièrement indiquée à une époque où les mutations sont à la fois si nombreuses et si rapides dans les divers champs de l'industrie, des services et des autres entreprises humaines, si l'on ne veut pas prendre le risque de préparer directement quelqu'un à un emploi qui, dès sa sortie de l'école, n'existera peut-être plus ou sera du moins profondément transformé. Au rythme où les machines remplacent l'homme aujourd'hui, pour bien des tâches, il me semble important d'assurer une plurivalence minimale de toute formation professionnelle. De plus, je crois que la question des modalités d'apprentissage serait à réétudier: il n'est pas sûr du tout que l'école soit le meilleur lieu d'apprentissage concret et direct de telle tâche ou de tel métier. La complémentarité école/travail pourrait être mise davantage à profit aux divers niveaux des programmes d'enseignement, des horaires, des lieux d'enseignement et d'apprentissage proprement dit, etc. Il faudrait que l'on puisse entrer à l'école et en sortir selon ses besoins, avec grande souplesse et sans souci excessif des programmes trop structurés et des « crédits ». Une approche très empirique et même pragmatique aiderait ici grandement à redéfinir l'école et son rôle.

2. Une autre question qui mériterait d'être examinée avec beaucoup d'attention est celle des *apprentissages clandestins* faits à l'école. On apprend, à l'école, la lecture et l'écriture, les mathématiques, la physique et la chimie, etc. — et bien d'autres choses aussi qui demeurent le plus souvent au niveau de l'implicite, comme la soumission. En apprenant à lire, par exemple, on peut apprendre l'autonomie ou la soumission passive: tout dépend de l'esprit qui préside à l'apprentissage de la lecture et des attitudes éducatives qui en découleront tant chez les maîtres que chez les élèves ou étudiants (et qui influenceront à leur tour les programmes, les méthodes, l'environnement éducatif, etc.). Apprendre à lire, ce peut être apprendre à entrer par soi-même dans l'univers très riche que constitue notre héritage culturel et dans l'immense réseau de relations établi par les journaux et les autres média. Semblablement, apprendre à parler, ce peut être apprendre à utiliser et à maîtriser progressivement cet instrument de connaissance de soi, de conscience et d'expression qu'est le langage — instrument qui permettra à l'ouvrier de se tenir debout devant son patron parce qu'il aura quelque chose

à lui dire qui vaut d'être entendu. Mais apprendre à lire ou à parler, ce peut être aussi apprendre à répéter des « phrases-types » qui n'expriment rien ni personne et qui ne sont là que pour refléter des « lois » (grammaticales) qui paraissent arbitraires et auxquelles il faut néanmoins se soumettre. Quels apprentissages clandestins ou « seconds » l'école entend-elle favoriser? Quelle sorte d'hommes entend-elle former? des esclaves? des hommes libres et progressivement plus autonomes? Une redéfinition du rôle de l'école, à ce niveau infiniment plus important que celui des structures administratives, des programmes et des méthodes même, puisqu'il touche à ce qui constitue l'essence de l'activité éducative, devrait amener une véritable révolution de l'école — révolution qui aurait ses effets aux autres niveaux, celui des programmes, celui des méthodes, etc.

3. Et ces considérations sur l'apprentissage de la parole comme instrument de conscience et de liberté m'amènent à parler plus explicitement de la troisième question posée et qui avait trait au délabrement de la langue et aux difficultés de l'enseignement du français dans la région montréalaise. Il me semble normal qu'on n'ait pas le goût ni le désir de parler lorsqu'on n'a rien à dire; et il me semble fatal qu'on n'ait rien à dire quand on vit dans un milieu opprimant. De sorte que l'apprentissage de la langue m'apparaît impossible dans un contexte scolaire de type mécaniste comme celui qui prévaut actuellement; il ne me semble possible que dans un contexte scolaire fondé sur une conception organique de l'éducation — selon que je l'explicitais l'an dernier dans l'interview publiée dans *Relations* (juillet-août 1970).

G. Bourgeault : Il faut d'ailleurs reconnaître que nous sommes issus d'un peuple de muets. Et cela tient, me semble-t-il, à la situation socio-politique dans laquelle a vécu et continue de vivre la collectivité québécoise: l'acte de la parole est un acte d'homme libre, maître de lui et désireux d'entrer en relation avec quelqu'un d'autre pour partager quelque chose avec lui. Or l'homme québécois n'a guère expérimenté cette maîtrise — à tous les plans: socio-culturel, économique, politique, religieux — qui serait source de confiance en soi et de fierté et qui pourrait donner naissance à la parole. Le film de Dansereau, *Faut aller parmi le monde pour le savoir*, fait entendre des discours étonnamment corrects et fortement articulés: ils sont

tenus par des Québécois qui, avec d'autres, ont commencé de prendre en mains, pour les redresser, des situations dont ils ont été longtemps victimes, qui ont ainsi réappris la fierté... et qui ont comme retrouvé la parole — une parole qui coule de source.

Y. Vaillancourt : De sorte que l'action, en un sens, est le lieu du langage: c'est l'action qui provoque le choc libérateur de la parole.

M. Marcotte : C'est dire que, par une sorte de mouvement dialectique, la libération de l'homme favorise la libération de la parole, laquelle, à son tour, contribue à la libération de l'homme.

Y. Vaillancourt : Selon un processus qui est déjà amorcé. Les prisonniers, d'aveugles qu'ils étaient, sont devenus conscients. De l'esclavage à la liberté, le chemin sera certes long et la frustration sera longue encore avant que la prise en charge de soi-même ou l'acquisition d'un pouvoir réel soient des réalités vécues par des hommes libres; mais la conscientisation a déjà commencé de libérer l'homme et sa parole, et elle est promesse de liberté.

?

G. Dussault : Il demeure, en dépit de tous les beaux rêves, que l'école, *en fait*, est utilisée par les tenants du pouvoir à divers niveaux ou dans divers ordres et que, à partir de préoccupations d'ordre proprement culturel, on est amené à poser la question du pouvoir. Or nous vivons dans un monde militarisé (pensons aux budgets nationaux consacrés à la « défense » ou à la guerre!) et c'est le Pentagone, par exemple, qui subventionne le plus abondamment, aux USA, la recherche en psychologie! Ce qui relève de la libre créativité est sans doute toléré, dans notre monde: on peut toujours causer, ou chanter, ou tisser sa catalogue... Mais il faut que toutes ces activités, pour n'être pas entravées par les pouvoirs, s'exercent dans la zone du « pas sérieux », *en marge* de l'important, *en marge* surtout de ce qui pourrait orienter la réalité socio-politique de la collectivité.

J. Harvey : De sorte, par exemple, que Gilles Vigneault peut chanter bien librement, mais que sa chanson ne deviendra « efficace » que lorsque, comme collectivité, nous aurons réussi à

lier et articuler étroitement — comme semblent l'avoir assez bien fait les Suédois — ce que nous pourrions appeler les sources vives qui alimentent notre artisanat et une réelle capacité technologique.

G. Bourgeault : Il me semble que cette articulation souhaitée entre le jaillissement d'une certaine créativité spontanée et un réel pouvoir technologique et politique est déjà amorcée et que, pour illustrer la thèse ici avancée, le phénomène Gilles Vigneault n'est pas sans rapports avec l'entreprise de la Manic et l'expérience PQ. Nos meilleures réussites étaient encore, il n'y a pas si longtemps, au plan économique, les autoneiges Bombardier et, au plan politique, la révolution tranquille d'une « équipe du tonnerre » cherchant à faire oublier Maurice Duplessis sans trop y réussir. Et voilà que, soudaine-

ment, la chanson a surgi chez nous et que Gilles Vigneault, avec d'autres, a donné aux Québécois ce que j'appellerais volontiers un *lieu de définition* qui pourrait leur être à la fois source et tremplin pour une prise en charge d'eux-mêmes à tous les niveaux. C'est cela qui m'apparaît profondément *sérieux* — et pas marginal du tout — dans le jaillissement d'une créativité collective en voie de se libérer.

P. Angers : L'essor rapide de la chanson québécoise et sa vigueur me paraissent, à moi aussi, révéler la richesse du sol où elle se trouve enracinée. Et c'est pourquoi la chanson m'apparaît porteuse d'avenir. Sans doute la liberté est-elle toujours une force fragile; et pourtant ! Pourtant, les milliards du Pentagone et toute sa puissance militaire déployée n'ont pas réussi à réduire la noblesse nationale du Vietnamien...

Culture, école... et « société juste »

I. Desrochers : Votre dernière observation m'amène à exprimer certaines préoccupations qui sont aussi pour moi, en partie, des inquiétudes. Il me semble qu'une lacune fréquente de la « culture » de certaines élites vient de ce que les exigences sociales — au sens le plus large du terme — lui sont étrangères. Pour moi, cette culture dite « bourgeoise » est une fausse culture — et dangereuse — précisément parce qu'elle ne se soucie pas vraiment, de façon efficace, du chômage, de la guerre, de la famine, etc.; elle cherche à endormir la conscience sociale, à la distraire. A cet égard, on a eu raison de la considérer comme un « opium du peuple » auquel on donne, à l'occasion et par miettes, du pain, des jeux, un peu de théâtre et de musique...

L'intrusion des pouvoirs vs la nécessaire liberté de l'espace éducatif

J'ajouterai cependant qu'il faut tout mettre en œuvre pour écarter les pouvoirs — et surtout les conflits de pouvoir — du champ éducatif. Car l'éducation ne peut s'accomplir vraiment que lorsque le champ est vraiment libre pour l'interaction des personnes, interaction qui ne doit pas être paralysée ou entravée par l'intervention des pouvoirs. Or il m'apparaît que tel n'est pas toujours le cas chez nous ! et que bien des luttes qui opposent, par exemple, le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires, ou le groupe des « parents catholiques » et d'autres associations, sont des *luttes de pouvoir* et non des entreprises d'élucidation et de structuration orientées au développement des personnes. L'espace éducatif doit être structuré, c'est trop évident, et la permissivité pure et simple n'a pas donné et ne saurait donner de meilleurs résultats que l'oppression systématique; mais il doit être structuré par des finalités proprement éducatives dont l'obtention est impossible sans un respect positif et entier de la liberté. Dans l'espace éducatif structuré, il y a place pour l'exercice d'expertises orientées vers l'obtention des fins poursuivies; il n'y a pas de place pour l'intrusion du pouvoir et des influences étrangères.

J. Harvey : Considérez-vous comme apparentées à une intrusion de ce type certaines formes de politisation/endocritrinement exercées dans les écoles ou

certaines utilisations qu'on y a faites du petit manuel de Léandre Bergeron, par exemple, et qui ont fait dire par je ne sais trop qui que l'endocritrinement politique avait remplacé, à l'école, l'ancienne catéchèse ?

P. Angers : Oui, dans la mesure où semblables interventions ont été faites sur le mode de l'endocritrinement. Car l'endocritrinement est une tentation constante de l'école — et ce sera sans doute un piège dans la mise en œuvre de Multi-Média, je le signale en dépit du fait que je sois profondément d'accord avec la philosophie qui a inspiré le projet, — qui croit plus facile de faire entrer dans la tête d'un autre des convictions préfabriquées ou de conditionner à des attitudes et comportements préajustés, que d'aider à mieux voir, à analyser, à comprendre pour, finalement, amener l'autre à agir de façon autonome — et donc, c'est possible dès le départ et c'est le « risque » pris, de façon différente de celle que l'on voudrait...

J. Harvey : De sorte que, selon vous, la véritable « tradition » dont l'éducateur a la responsabilité est celle de la liberté.

P. Angers : Oui. Et, simultanément, l'apprentissage des instruments nécessaires ou utiles à l'exercice de cette liberté dans la société.

La vraie culture est celle qui ouvre à la prise de conscience des problèmes sociaux (chômage, guerre, etc.) et qui sait susciter le dynamisme créateur et l'engagement tenace dans une utilisation de la technologie éclairée par les apports complémentaires des diverses sciences sociales (dont l'économique !). La vraie culture est celle qui, poussant à l'action, suscite l'animation sociale et l'organisation politique. Elle est ce qui permet à l'homme de se libérer des esclavages du chômage, de la faim, de la misère, de l'impuissance. Comment l'école peut-elle faire accéder à cette vraie culture, qui apparaît intrinsèquement liée à la liberté et orientée vers elle, en respectant la liberté, sans endocritriner parce que ce serait menacer précisément cette liberté que l'on entend servir ? Question difficile... et tâche plus difficile encore.

Le pain des pauvres est plus important que la musique et la poésie de l'homme « cultivé »; la maîtrise d'instruments efficaces pour l'obtention de ce pain est plus importante encore pour l'homme que le pain lui-même, qui, autrement, peut venir à manquer; la liberté est plus importante encore pour l'homme que la maîtrise technologique. Car l'homme peut tolérer la faim — même, en ce sens, insupportable; il ne peut accepter que lui soit enlevée la liberté, qui est possibilité pour se le procurer. De cela surtout, l'école et les éducateurs doivent être conscients, dans leur tâche de « promotion culturelle »; je remercie le P. Angers de nous l'avoir vigoureusement rappelé.

Supposons qu'aux prochaines élections le Parti québécois soit porté au pouvoir à l'unanimité du vote populaire, qu'ensuite les négociations avec Ottawa traînent en longueur jusqu'à ce que le gouvernement fédéral « sauve l'unité de la nation » en faisant appel à l'armée...

Prudence ou complicité?

— la crise pakistanaise et l'attitude du gouvernement canadien

Albert Beaudry *

Le Bengale libre

En décembre dernier, lors des premières élections vraiment démocratiques tenues au Pakistan depuis la formation du pays en 1947, la Ligue Awami (le parti nationaliste bengali dirigé par le cheik Mujibur Rahman) remportait 167 des 169 sièges attribués au Pakistan oriental, et la majorité absolue au parlement fédéral (310 sièges). Son programme: non pas la sécession, mais la création d'un état autonome du Bengale au sein de la Fédération pakistanaise. Pourtant, après l'euphorie de la victoire, c'est l'échec des discussions entre le chef de l'état pakistanais, Yahya Khan, et les nouveaux élus qui provoque la mutinerie des éléments extrémistes de la Ligue, l'intervention de l'armée pakistanaise et la déclaration de l'indépendance du Bengla Desh par Mujibur Rahman (26 mars). Depuis, la guerre civile fait rage, plus meurtrière encore que le raz-de-marée qui, en novembre, faisait 200,000 victimes.

Si la Ligue Awami est parvenue à rallier l'opinion publique bengali, c'est que les habitants du Pakistan oriental ont l'impression d'être exploités par leurs « compatriotes » de l'ouest. Jugez vous-mêmes:

- le revenu moyen est cinq fois plus élevé au Pakistan occidental;
- pourtant, c'est le jute, cultivé au Pakistan oriental (70% de la production mondiale), qui forme la

* Nouveau membre du comité de rédaction.

principale source des revenus de l'ensemble du pays;

- ainsi, pour l'année 1969-70, le Pakistan oriental a fourni 50% des exportations du pays, mais n'a touché que 30% des importations;
- 80% des familles rurales bengalis possèdent moins de 3 acres, mais 22 grandes familles du Pakistan occidental contrôlent 80% des actifs bancaires et 70% des assurances;

- l'ouest est moins peuplé, plus industrialisé et pourvu d'un meilleur système routier, et cependant la majeure partie de l'aide au développement et des projets gouvernementaux restent au Pakistan occidental;
- enfin, est-il besoin de rappeler le peu d'empressement de l'administration centrale à acheminer les secours vers le Bengale sinistré, lors du cataclysme de l'automne dernier ?

Le PAKISTAN

formé de territoires autrefois intégrés à l'Empire des Indes, indépendant depuis 1947, est l'état musulman (capitale: Islamabad) le plus important en étendue et en population. Le pays comprend deux provinces, séparées par plus de 1,000 milles de territoire indien:

	le Pakistan occidental	le Pakistan oriental
capitale:	Lahore	Dacca
superficie:	310,000 mi. ca.	55,000 mi. ca.
population:	50,000,000 h. (Pendjabis, Pathans, Sindhis, Baloutches)	75,000,000 h. (Bengalis)
langues:	Pourdou	le bengali
religions:	musulmane (98%)	musulmane (82%) et hindoue (14%)

Le BENGAL

La plaine formée par les vallées du Gange et du Brahmapoutre et leurs deltas est habitée par 117,000,000 de Bengalis, héritiers de l'une des cultures les plus riches de l'Asie (le poète Rabindranath Tagore appartient à la littérature bengali). Au moment de la création de l'état pakistanais, on a divisé le Bengale entre l'Inde et le Pakistan en fonction de la religion de ses habitants.

- Le Bengale occidental (capitale: Calcutta) est un état de la Fédération indienne; il regroupe 42,000,000 de Bengalis, en majorité hindous.
- Le Bengale oriental correspond à la province du Pakistan oriental: pour la Ligue Awami, c'est maintenant le Bengla Desh.

Un conflit international ?

La réaction violente du gouvernement central et de l'armée (90% de Pendjabis, à peine 1% des officiers sont bengalis) a, du reste, confirmé le bien-fondé des revendications de la Ligue; la dictature d'Islamabad a tenté de déguiser en « guerre sainte » son intervention brutale à l'est: la révolte des Bengalis s'expliquerait tout simplement par la corruption de la population musulmane sous l'influence de la minorité hindoue ! L'armée a donc entrepris d'« islamiser » le Pakistan oriental. L'islamisation n'est, en fait, qu'une colonisation par la terreur et une vaste tentative pour acheter les Bengalis musulmans en utilisant comme appât les biens des Bengalis de religion hindoue. La population affolée n'a d'autre recours que l'exil.

Depuis le début d'avril, plus de huit millions de Pakistanais ont quitté leur pays pour chercher refuge en territoire indien: troupeau terrifié, cortège interminable, c'est au rythme de 30 à 40,000 chaque jour qu'ils traversent la frontière. Et on parle de mousson, on nous dit que les pluies saisonnières emportent les installations de secours, détruisent les services sanitaires et accroissent les risques d'épidémie dans une population déjà affaiblie par la faim et la maladie. Mais les images que nous transmettent la télévision et les grands magazines réussissent mal à nous faire saisir l'ampleur d'un tel mouvement de population et ses conséquences; car la misère des réfugiés et l'effort international entrepris pour la soulager ne constituent encore qu'une partie du problème: le plus grand nombre de ces malheureux s'est dirigé vers l'état du Bengale occidental et sa capitale, Calcutta, de sorte que cette mégapole de quelque sept millions d'habitants a vu se former à sa périphérie une ceinture de camps regroupant cinq millions de personnes.

Il ne faudrait pas croire que la formation d'un Haut-commissariat pour les réfugiés et l'intervention de l'Organisation mondiale de la santé ont complètement libéré le gouvernement indien de toute charge financière. On estime, au contraire, qu'il en coûte à l'Inde jusqu'à un million de dollars par jour pour héberger les fugitifs: ce sont les plans de développement et les fonds de réserve en cas de famine qui disparaissent ainsi. En dépit de ces sommes, le problème de l'acheminement et de la distribution des secours reste aigu: des témoins nous assurent qu'il y a toujours pénurie de vivres et de médicaments dans les camps; le personnel médical doit parfois voler les remèdes qui lui sont indispensables... Et la bolée de riz (300 gr.) que l'on distribue quotidiennement à ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants ne résout pas leur condition aliénante: on sait quelle situation impossible ont engendrée les camps de Palestine.

Pour une économie fragile comme l'est celle de l'Inde, le poids est trop lourd. Faut-il s'étonner, alors, de voir monter l'agressivité des masses et la nervosité du gouvernement ? Au Bengale occidental, la crainte de voir leur emploi menacé pousse les plus défavorisés à manifester leur hostilité aux nouveaux venus; quant aux autorités, la

perspective de difficultés économiques accrues et de graves conflits sociaux leur fait prêter l'oreille aux spécialistes militaires qui répètent qu'une guerre contre le Pakistan (comme celle de 1965) coûterait moins cher à l'état que l'entretien des réfugiés pendant six mois.

Jusqu'à présent le gouvernement de Madame Gandhi n'a pas reconnu officiellement la sécession du Bengale oriental, et l'accord signé conjointement par les ministres des affaires extérieures de l'Inde et de l'U.R.S.S. insiste sur l'urgence d'une solution politique (= diplomatique) à la crise pakistanaise. Toutefois, parce qu'elles empêchent le rapatriement des réfugiés, la poursuite de ce qui est devenu une véritable guérilla sur la territoire du Pakistan oriental, les escarmouches répétées à la frontière indo-pakistanaise, et l'annonce par le gouvernement d'Islamabad du procès de Mujibur Rahman continuent de faire monter la tension entre les deux pays. Aussi longtemps que le gouvernement pakistanais s'obstinera à imposer l'ordre par la terreur et refusera de parlementer avec le représentant élu du peuple bengali, la menace d'un conflit international, envenimé par la rivalité sino-russe, continuera de planer sur le sous-continent indien.

M. Sharp et la fierté nationale

Lorsqu'un conflit intérieur risque d'engendrer un affrontement international, il cesse d'être de « juridiction interne » pour concerner toutes les nations soucieuses de préserver la paix; lorsqu'on bafoue l'expression de la volonté populaire et qu'on recourt à la violence pour réduire un peuple au silence, un gouvernement démocratique ne peut demeurer indifférent, et quand la répression dégénère en massacre, au point que certains observateurs ont pu parler de génocide, la prudence devient suspecte. Bien sûr, aucun pays n'a à décerner de certificats de bonne conduite politique, et l'on comprend que certaines expériences malheureuses au Congo et au Viêt-Nam incitent le ministre des affaires étrangères à refuser pour le Canada le rôle d'« homme-à-tout-faire international ». Mais, dans les circonstances, il serait plus que normal que M. Sharp donne suite aux

principes énoncés dans le livre blanc qu'il présentait à la Chambre, l'an dernier:

La politique étrangère la plus appropriée dans l'avenir en sera une... qui donne aux Canadiens la fierté et le respect de leur personnalité nationale, des valeurs que leurs pays défend, du sens des responsabilités nationales qui sont les leurs, et de la qualité de la vie au Canada...¹

Or, sur le plan strictement politique, mis à part les secours financiers et matériels que le public et le gouvernement ont fournis, qu'a fait le gouvernement canadien à propos du Pakistan ?

• Il a bien imposé un embargo sur toutes les expéditions d'armements à destination du Pakistan; et pourtant, n'eût été la vigilance d'un comité d'appui au Bengla Desh et la pression de l'opinion publique, le « Padma » aurait sans doute quitté le port de Montréal

1. *Politique étrangère au service des Canadiens*, Ottawa, 1970, p. 34.

avec sa cargaison de matériel militaire. Curieuse façon d'appliquer un embargo !

• Le 16 juin dernier, pressé par l'opposition, le ministre des affaires étrangères devait reconnaître que, à la suite des accusations de génocide portées contre le Pakistan, le Canada n'avait entrepris aucune démarche officielle auprès des Nations-Unies ou du gouvernement pakistanais. Mais, comme pour compenser la passivité du gouvernement canadien, il ajoutait que la meilleure solution serait « bien entendu, qu'on accorde aux gens qui ont été élus aux récentes élections au Pakistan la responsabilité de gouverner ce pays, en particulier le Pakistan oriental »². Excellent principe, que le premier ministre devait néanmoins oublier quelques semaines plus tard :

• en effet, quand Islamabad eut fait savoir que le cheik Mujibur Rahman serait jugé à huis clos devant un tribunal militaire, M. Trudeau fit appel à la générosité et à l'humanité de Yahya Khan : c'est qu'il faut beaucoup de générosité pour acquitter « Mujib » du « crime d'avoir remporté les élections au Bengale oriental » (sén. Edward Kennedy) !

• Au début de juin, trois députés fédéraux, MM. Brewin (NPD) et Macquarrie (PC), qui sont les porte-parole officiels de leurs partis sur les questions internationales, et M. Georges Lachance (L), vice-président du comité permanent de la Chambre sur les affaires extérieures et la défense nationale, proposaient de se rendre sur place pour visiter les camps de réfugiés et prendre contact avec les personnalités politiques des deux pays impliqués dans la crise. Contrairement aux recommandations des trois députés, qui invoquaient l'exemple britannique, le gouvernement canadien a refusé de défrayer leur voyage, de sorte que ce sont les gouvernements de l'Inde et du Pakistan qui ont dû « inviter » à leurs frais les trois parlementaires !

• Mais surtout, aucune pression économique n'a été exercée par le Canada, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Banque mondiale de développement, pour contraindre le gouvernement pakistanais à mettre un terme à ses « opérations de police » au Bengale.

Jusqu'à présent, M. Sharp, il n'y a vraiment pas de quoi être fier !

Enfin ! la session reprend le 7 septembre...

2. *Débats de la Chambre des communes*, le 16 juin 1971: 6775.

Oecuménisme

Unité de l'Eglise et unité de l'humanité

— compte rendu de la réunion de « Foi et Constitution », à Louvain

par

Gérard Vallée *

La réunion plénière régulière de la Commission de « Foi et Constitution » du Conseil œcuménique des Eglises, qui s'est tenue à Louvain (Belgique) du 2 au 13 août, fut le lieu de plusieurs « primeurs ». Pour la première fois, des théologiens catholiques participaient, comme membres de la Commission, à une réunion de cette aile théologique du Conseil œcuménique; le fait que la réunion se tint non seulement à Louvain, centre connu pour sa tradition académique catholique, mais, plus encore, dans les murs du collège des Jésuites de Louvain-Héverlee, rappelait à ceux qui auraient pu l'oublier la présence catholique. C'est le cardinal Suenens qui prononça l'allocution d'ouverture.

C'était — seconde « primeur » — la première réunion de la Commission depuis l'Assemblée du Conseil œcuménique, à Uppsala, en 1968 (la dernière réunion de la Commission remontant à 1967). L'urgence de l'engagement social des Eglises, soulignée à Uppsala, et de leur participation à la solution des problèmes actuels dans la Société, n'a pas été remise en question à Louvain. Bien sûr, on a pu constater un certain « retour de vague » à ce sujet, si on tient compte de certaines réticences théologiques devant les ambiguïtés de l'engagement social. Mais cette tension est inévitable: autant il est difficile de justifier théologiquement l'action concrète des Eglises dans la société, autant cette action constitue un impératif qui se trouve en rapport essentiel avec l'Evangile.

C'était, de plus, la première fois que la Commission, ayant choisi comme thème principal « L'unité de l'Eglise et l'unité de l'humanité », participait par là au travail d'une étude en cours. On sait que « Foi et Constitution » patronne de nombreuses études théologiques sur des problèmes reliés à l'unité des Eglises. L'étude qui fournit son thème à la réunion de Louvain avait

* D.Th. (Münster), l'A. est actuellement professeur de théologie à Dalat (Viêt-Nam).

été inaugurée en 1967 et se continuera encore quelque temps, cherchant à comprendre l'unité de l'Eglise dans le contexte plus large de l'unité de l'humanité.

Une Eglise des six continents

Sous ce thème général, la réunion de Louvain travailla, peut-on dire en gros, en trois moments. D'abord, le thème fut présenté en plénum aux quelque deux cents participants venus des six continents, qui entendirent aussi un rapport des activités de la Commission depuis 1967.

Puis, l'assemblée se divisa en cinq sections, dont chacune s'était vu confier un aspect du thème général: l'unité de l'Eglise et la lutte pour une société plus juste, l'unité de l'Eglise et la rencontre avec les religions vivantes, l'unité de l'Eglise et la lutte contre le racisme, l'unité de l'Eglise et les handicapés dans la société, l'unité de l'Eglise et les différences culturelles. Ainsi, la « méthode inter-contextuelle » choisie invitait à réfléchir sur la tâche de l'Eglise dans des situations concrètes où son unité est mise à l'épreuve et doit être manifestée. Si l'Eglise doit être le signe d'une véritable communion dans ce monde divisé, vision qui était à la base des discussions de Louvain, il reste à le montrer dans des contextes où les divisions sont le plus menaçantes. Les sections eurent ainsi à se demander, d'une part, comment notre intelligence commune de l'unité de l'Eglise se trouve éclairée, approfondie ou mise en question par notre expérience de situations où les hommes sont divisés par des différences raciales, culturelles, idéologiques, etc.; d'autre part, comment notre vision de l'unité de l'Eglise influence notre comportement concret dans ces situations. Cette approche contextuelle du thème général reflète l'attention toujours plus grande accordée, dans la commission théologique du Conseil œcuménique, aux problèmes surgissant des circonstances historiques et qui sont de caractère, disons, anthropologique.

Il y eut, enfin, le travail en cinq comités, constitués à nouveau des mêmes participants, cette fois groupés différemment. Chacun des comités devait d'abord s'occuper d'un ou deux rapports sur les études menées depuis 1967 (il y en eut douze: sur l'autorité de la Bible, sur le concile de Chalcédoine, sur le baptême et l'Eucharistie, sur le témoignage commun et le prosélytisme, etc.) et était invité à fournir une évaluation générale du travail accompli dans ces études, à en tirer les conséquences pour l'orientation du mouvement œcuménique et, en particulier, de « Foi et Constitution ». De plus, chaque comité devait examiner une des questions majeures se posant actuellement au mouvement « Foi et Constitution »: par exemple, la possibilité d'une déclaration commune de notre foi, la re-formulation des buts du mouvement œcuménique, la pratique de l'intercommunion (à ce sujet, il ne sera plus possible, après Louvain, de dire que ce sont les théologiens qui dressent des obstacles à l'intercommunion), la possibilité de tenir un « concile authentiquement universel », les nombreuses négociations en cours en vue d'union d'églises, etc. L'intention de ces dernières discussions, dont le programme avait été dressé par le Comité exécutif de la Commission, était de sonder l'opinion des membres sur l'orientation des travaux de la Commission dans les années à venir et de fournir à celle-ci le mandat nécessaire à son action.

Bilan sommaire: crédit et débit

Il serait trop long de dire en détail le résultat de toutes ces discussions: il faudra se reporter aux comptes rendus officiels qui paraîtront d'ici quelques mois. Disons qu'un agenda aussi chargé fait vite perdre l'espoir de voir progresser vers une solution tangible les nombreux problèmes qui se posent au mouvement œcuménique. Ce n'est d'ailleurs pas le but de réunions comme celle de Louvain. L'intention en est plutôt de fournir aux églises-membres l'occasion de s'informer et de se sensibiliser aux questions actuelles. Le mouvement œcuménique demeure un mouvement d'élite qui, de façon paradoxale, n'atteint pas encore toute l'élite des églises, encore moins la « base ». A cet égard il est navrant de constater comment l'information (transmise sur-

tout par les nombreuses publications de Genève) avait peu circulé entre 1967 et 1971, même parmi les participants à la rencontre de Louvain. Mais c'est précisément pour se mettre à jour et se soumettre à ce processus d'information qu'ils étaient venus à Louvain.

Nous nous contenterons de faire une observation générale sur la problématique de la réunion de Louvain. L'évolution de la société moderne ajoute, de façon évidente, au besoin des églises de se rapprocher et d'affirmer leur identité. D'autre part, on observe aussi que les églises sont toujours davantage amenées à s'occuper de problèmes « séculiers » et à y engager des énergies, au point qu'on ne sait plus trop bien où se trouvent les « frontières » réelles de l'Eglise et qu'on a recommandé à la Commission de réfléchir à ce problème de façon neuve. Malgré cette dernière tendance, ceux qui auront participé à la réunion de Louvain retireront cependant une tout autre impression: cette assemblée était, au fond, « cléricale »: elle était composée exclusivement de chrétiens croyants, dont plusieurs responsables d'une église et professeurs de théologie. Si le monde a fourni, à cette rencontre de « Foi et Constitution », une bonne partie de son ordre du jour, celui-ci a souvent été traité en un langage et selon des approches étranges même pour des étudiants en théologie qui se meuvent dans une université moderne. Car c'est la foi elle-même qui aujourd'hui fait problème. Les questions « théologiques » qui se posent sur la place publique sont radicales et fondamentales; elles touchent au contenu même de l'Evangile et à ses chances d'être pris au sérieux. Mais de telles questions eurent peu de place à Louvain. Peut-être serait-il opportun, comme certains l'ont suggéré, de faire participer aux travaux de la Commission quelques « non-chrétiens » ou quelques « humanistes ».

On retiendra du congrès la détermination des églises à s'occuper des questions qui intéressent la société moderne. Car, après tout, les églises ont peut-être quelque chose de particulièrement pertinent à dire et à faire dans l'établissement, à l'échelle du monde, d'une communauté capable de faire droit aux allégeances les plus diverses.

16 août 1971.

Vous avez déjà vu, vous aussi, au soleil des prés, tous ces grains gonflés et d'un peu d'or endimanchés? Ils sont la Fête du Travail en un coin de champ étalée. Ils sont le blé joyeux longtemps attendu et portant, dès son arrivée, le repos à l'espérance des humains. Ils sont le froment en attente, offert à la faim de chacun. Ils sont, en chemin, le pain flottant au gré du vent. Dans quelque temps la bonne odeur quittera la chaleur des fours et, parcourant les rues, répandra la nouvelle du pain nouveau dans les alentours. A mes pas, aux pas de tous au grand air parfumé, à ma fenêtre aussi peut-être, ce sera une fois encore la Fête du Travail, encore une fois rendue possible par l'épuisement des autres.

Le spectacle de la moisson levée est splendide aux yeux ouverts, il est magnifique de promesses à l'appétit présentes, mais combien plus enrichissant pour le cœur, quand on le contemple avec les yeux fermés! Il faut se recueillir, en effet, pour entendre Dieu répondre à la prière quotidienne de ses enfants, et le voir leur offrir le fruit de la terre bénie par lui; il faut se recueillir pour peser l'effort de l'homme à l'ouvrage, porter avec lui l'écrasement de la peine, requise pour garantir l'ascension patiente du blé et sa transformation en pain nouveau pour ma table. Pour garantir l'ascension en moi de l'amour de Dieu et du prochain, il faut fermer les yeux et prendre conscience du prix de mes commodités, payées par les autres.

Pendant que je contemplais la moisson levée, le défilé de tous les travailleurs obscurs, anonymes hier, aujourd'hui et demain, éblouissait mes yeux fermés, et je pensais: mon pain, c'est celui des autres, mon pain et tout le reste dont je suis le bénéficiaire. Sans le travail de tous ceux-là je ne pourrais rien, pas même me reposer, sans la fatigue des autres! Et de plus en plus, toujours derrière mes yeux fermés, la conviction sortait de l'ombre et s'inscrivait en pleine lumière: la Fête du Travail, c'est la Fête des Autres. J'ai pensé à tous ceux-là qui se dépensent pour des frères inconnus, dont je suis; à tous ceux-là qui sont payés, non par moi, mais encore par les autres. Quand j'ai rouvert les yeux, le champ m'a paru différent.

Un message, sorti de je ne sais où, flottait au gré du vent et parlait à mon attention éveillée: « Les autres, c'est ta vie, comme le blé est celle du pain; ce qu'ils sont pour la tienne, tu devrais l'être pour la leur aussi, à la façon du blé. Le moindre grain, en effet, supporte l'entier du pain en soutenant son voisin; remplis de même ton petit rôle de présence à l'ensemble, en servant de soutien à tes plus voisins. Apporte ta joie à l'entourage; la joie donnée, c'est du pain pour le cœur des autres, et si tu en fournis le grain, la joie des autres sera le pain du tien ». Un épi solitaire, fût-il d'or, ne fait pas la fête au champ! Si chacun le comprend et fait sa part, il y aura de l'agrément parmi les hommes; et le travail sera plus facile, s'il est accepté en vue de la Fête des Autres.

Paul FORTIN.

Un réseau à bâtir

par

Yves Vaillancourt

Depuis une dizaine d'années, spécialement dans les quartiers ouvriers de Montréal et les régions défavorisées du Québec, tranquillement, mais sûrement, une profonde inquiétude s'exprime. Une nouvelle conscience politique est en train de se développer. Plusieurs symptômes en témoignent: surgissement, un peu partout de « comités de citoyens », de « maisons du chômeur », de « maisons du quartier », de coopératives de production et d'alimentation; occupation des locaux du bien-être social à la Pointe-Saint-Charles et à Longueuil; utilisation de la « télévision communautaire » au Lac Saint-Jean et à Rouyn; intérêt porté à des cas-types comme Cabano, Marsoui, Saint-Michel-des-Saints, Chibougamau. Autant d'initiatives, d'événements et de lieux qui renvoient à un même processus de conscientisation, à la dimension du Québec, dans les milieux populaires. Et, dans la mesure où elle porte sur un vécu constitué de dépendance, de marginalité et d'humiliation, cette conscientisation devient explosive. Elle pousse au constat du caractère injuste — parce qu'essentiellement anti-populaire — d'un système économique orienté vers la maximisation des profits de quelques-uns, au détriment des besoins de la majorité; elle inculque la soif de la libération...

Des « politisés chrétiens »

Or, parmi les Québécois qui sont impliqués dans le processus de conscientisation populaire, il y en a qui sont aussi des chrétiens. Dans les projets d'animation sociale et d'organisation communautaire en cours à Montréal, à Hull, à Saint-Jérôme, à Longueuil, dans le Bas Saint-Laurent, etc., il y a une portion de l'Eglise qui « se mouille ». Le « manifeste » des 19 curés gaspésiens, en novembre dernier, a porté ce fait devant l'attention de l'opinion publique. En fait, ce type d'expérimentation était déjà en cours depuis longtemps chez nous, quoique sous des formes plutôt anonymes. Pour s'en tenir à la seule région de Montréal, disons que, depuis la fin de l'Expo 67, le nombre de « curés » — au sens large ! — désireux de s'identifier aux aspirations et aux luttes de la classe ouvrière, n'a pas cessé de croître; significatifs, parmi d'autres, des faits comme l'engagement des Fils de la Cha-

rité dans le Sud-Ouest et de certains vicaires dans le Mile-End, les migrations de Sainte-Croix, de Jésuites, etc., « descendus de la montagne » pour prendre logement à Saint-Henri, à la Pointe-Saint-Charles, dans le Centre-Sud, dans Maisonneuve, etc. Et il n'y a pas que des « curés » ! Contentons-nous de mentionner la contribution valable de la J.O.C. à la promotion de la conscience populaire, grâce à ses actions menées auprès des chômeurs.

Ici, j'avance une hypothèse: une nouvelle catégorie de chrétiens est en train d'émerger au Québec. Appelons-les « politisés chrétiens » — je ne dis pas chrétiens faisant de la politique ou parlant de politique ! Ces politisés chrétiens sont plus nombreux qu'ils ne le pensent. Ils se connaissent peu entre eux. Ils sont aux prises avec un double isolement: ils se sentent seuls dans l'Eglise, face à ceux qui ne partagent pas leur conscience politique; ils se sentent seuls dans la société, face à ceux qui ne partagent pas leur conscience chrétienne. Au plan de leur vécu, ils savent que c'est l'Evangile qui les pousse à s'identifier de plus en plus radicalement aux opprimés. Mais le temps et les conditions leur manquent pour faire une réflexion un peu articulée sur cette expérience. En un sens, c'est heureux: les faits ont plus de poids que les belles théories. Par ailleurs, le peu de réflexion approfondie de nombreux politisés chrétiens les laisse fragiles face aux résistances qu'ils peuvent rencontrer tant au niveau ecclésial qu'au niveau politique.

Isolement vs solidarité

L'isolement, l'inarticulation et la fragilité des politisés chrétiens revêtent un caractère d'autant plus dramatique que l'expérience de radicalisation qu'ils vivent est presque toujours accélérée et les oblige à faire face à des questions radicales: Peut-on demeurer solidaire des plus pauvres sans s'opposer aux structures sociales qui font les pauvres, à la classe bourgeoise qui profite de ces structures, aux politiciens inféodés aux intérêts des possédants ? Peut-on utiliser le marxisme comme outil d'analyse de la réalité so-

ciale ? Que répondre aux Marchand, Tessier et Bienvenue qui voudraient désamorcer l'action sociale des « politisés curés » en les invitant à demeurer dans leur sacristie ? Comment se situer dans cette longue histoire des collusions entre le pouvoir politique et le pouvoir ecclésiastique ? ...

Si la description que je viens de proposer est juste, on partagera peut-être la question suivante: le moment n'est-il pas venu de bâtir un réseau de solidarité entre les politisés chrétiens d'ici ? N'est-il pas urgent d'établir des lignes de communication entre les nombreux chrétiens engagés dans l'expérience d'une nouvelle prise de conscience politique, afin de liquider les résidus d'un vieux christianisme support du statu quo et de promouvoir l'articulation et la diffusion d'un christianisme de libération ? L'Eglise québécoise n'aurait-elle pas besoin, comme le syndicalisme, de son « deuxième front » ? Certes, pas question, ici, de ressusciter quelque organisation de type confessionnel ou de déraciner les politisés chrétiens de leur milieu vital. Dans leur action, ils travaillent en étroite solidarité avec des non-chrétiens. C'est heureux ! Mais cette communion dans la lutte laisse intact le besoin vital pour les politisés chrétiens de se sentir solidaires, de partager leurs certitudes et leurs questions. Négliger ce besoin, c'est enlever la chance à une réalité riche de promesses de se transformer en ligne de vie et enlever à une multitude de croyants la nourriture nécessaire à leur espérance. L'Eglise québécoise est enceinte de chrétiens inédits, « agents de libération », audacieux, voire révolutionnaires. Il faut favoriser l'accouchement...

J'ai commencé, depuis quelques mois, à Montréal et à l'extérieur, à rencontrer certains politisés chrétiens. Ma conviction n'a fait que s'approfondir: une réalité nouvelle et riche de promesses est en cours. Avec tous ceux qui investissent déjà, il faut favoriser cette vie. Relations entend donner une voix au vécu et aux questions des politisés chrétiens.

Sainte-Scholastique

— ...là où on parle de participation

par

Fernand Gauthier *

La situation

Depuis déjà deux ans et demi, un projet de développement planifié est en voie de réalisation dans la région de Sainte-Scholastique: c'est le projet du Nouvel Aéroport International de Montréal (NAIM).

- Dès le mois de juin 1969, Pierre Eliot Trudeau est venu annoncer à la population locale que *l'aspect humain serait considéré comme prioritaire* dans l'aménagement du territoire exproprié; il voulait alors que soit considéré comme significatif le geste qu'il posait en venant sur les lieux mêmes du projet pour inaugurer un bureau d'information, et non pas pour ouvrir le chantier des travaux.

- Dès les premières semaines ayant suivi l'annonce du projet NAIM, une question fondamentale devait être résolue par les quelque 2,500 familles expropriées, avant d'inventer des solutions adaptées au nouveau contexte de vie qui leur serait imposé: *ils devaient savoir combien de temps ils pourraient demeurer sur le territoire exproprié, et à quelles conditions ils pourraient continuer à habiter ou exploiter certaines parties de ce territoire.* L'importance de cette question sera mieux saisie si l'on considère que, sur 138 milles carrés (88,000 acres) de terrain exproprié, seulement 28 milles carrés (18,000 acres) seront utilisés pour l'aéroport lui-même.

- Depuis l'été 1969, des éléments d'exposition visant à faire la *publicité du projet* ont été érigés sur les lieux, dans le village de Sainte-Scholastique, par les agents d'information du gouvernement fédéral. Un bureau d'informa-

tion du gouvernement fédéral et une roulotte d'information du gouvernement provincial ont vu défiler des milliers de gens inquiets. A ces bureaux, certains employés se sont acharnés à faire entendre aux échelons supérieurs les suggestions et les plaintes des citoyens touchés par l'expropriation. Depuis la fin d'août 1971, on présente, au bureau local du gouvernement fédéral, une carte du territoire où est spécifié le type d'utilisation des sols qui sera possible dans les différents secteurs de la région expropriée. Ce plan intérimaire fait état des contraintes connues qui découleront de l'opération de l'aéroport.

- Au bureau qui fut ouvert par les soins du gouvernement provincial, durant l'été 1970, on tenta, durant un certain temps, de grouper les fonctionnaires de différents ministères, selon les problèmes les plus fréquemment mentionnés par les gens qui y défilaient; jusqu'à la fermeture de ce bureau, au printemps 1971, on se félicita d'avoir réussi à faire travailler de concert des fonctionnaires qui n'avaient pas l'habitude de ce genre de travail. On était satisfait aussi d'avoir pu *rapprocher la bureaucratie provinciale de la population locale.*

- Grâce à l'initiative de citoyens qui se préoccupent de l'avenir de leur région, il s'est formé, sur le territoire du projet NAIM, un comité de citoyens qui réunit des représentants des différents groupes de travailleurs et des diverses localités de la nouvelle ville de Sainte-Scholastique. *Ce Comité des expropriés s'est donné pour tâche d'animer la population expropriée pour qu'elle prenne en charge son propre développement;* il veut enrayer les mouvements de départs inutiles et il prend les moyens nécessaires pour permettre à la population du territoire de tirer

parti des changements entraînés par le projet de l'aéroport. Le Comité des expropriés reçoit depuis trois mois, en plus des contributions faites par des citoyens, une subvention qui lui parvient, par l'entremise de la Ville de Sainte-Scholastique, du ministère des Affaires municipales.

- Le député du comté des Deux-Montagnes, le ministre Jean-Paul L'Allier, a déjà manifesté qu'il encourage une initiative telle que celle du Comité des expropriés. Du côté de l'équipe d'aménagement du gouvernement fédéral, Pierre Levasseur, directeur des services de soutien au BANAIM (Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal), a accepté d'établir *des procédures stables de communication et de collaboration avec le Comité des expropriés.* Plus récemment, on est parvenu à organiser *des lignes de communication directes avec les autorités provinciales de l'aménagement au SATRA* (Service d'aménagement du territoire régional aéroportuaire); Paul Laliberté, directeur du SATRA, a posé des gestes concrets pour faciliter l'établissement de ces lignes de communication.

Telle est, dans ses grandes lignes, la situation à laquelle les citoyens de la région du NAIM doivent faire face. Ils ont devant eux, comme interlocuteurs ayant autorité sur les organismes gouvernementaux: un ministre, quelques hauts fonctionnaires, des planificateurs qui dirigent les bureaux d'aménagement. Parmi ces gens qui ont le pouvoir de prendre des décisions influençant l'avenir des citoyens de la région, il n'y en a qu'un qui a été élu, et l'influence du ministre L'Allier sur les plans d'aménagement lui vient plus de son poste de ministre que de celui de député élu. A toutes fins pratiques, toutes les autres structures politiques qui jouaient autrefois comme moyen de représentation et de participation peuvent maintenant être considérées comme inexistantes.

* Conseiller technique du Comité des expropriés de la Ville de Sainte-Scholastique, l'A. poursuit des études doctorales en psychologie sociale communautaire, à Boston College.

Des citoyens-ressources sans outils

Les citoyens de la région du NAIM possèdent encore le dynamisme créateur qui leur a permis d'aménager leur territoire pour qu'il devienne l'une des régions agricoles les plus prospères du Québec. Ils ont maintenant à assimiler, au centre de leur région, un complexe aéroportuaire, avec toutes les retombées que cela implique. Ils ont besoin d'outils nouveaux pour travailler sur ce problème lui-même nouveau.

A Sainte-Scholastique comme ailleurs, dès que des groupes de citoyens réagissent fortement devant les initiatives ambiguës de spécialistes en aménagement, il semble que la pente naturelle, du côté des planificateurs, soit de considérer ces groupes comme s'ils voulaient bloquer le développement de leur région: ils les regardent comme des éléments de la population qui « critiquent pour critiquer », comme des individus non-représentatifs qui veulent soulever la population, ou encore comme des gens trop bornés pour saisir l'ampleur des transformations bénéfiques dont leur territoire sera l'objet.

Pour faire participer une population, comme ressource principale, à un projet de développement, il ne suffit pas d'en mesurer les variables démographiques; il est évident que les facteurs humains mesurés sont d'un tout autre ordre que l'ensemble des autres facteurs dont on tient compte dans un plan d'aménagement. Les personnes qui habitent un territoire où un projet de développe-

ment est en cours sont toutes intéressées à apprendre et sont toutes créatrices de solutions nouvelles pour les problèmes nouveaux rencontrés; ceci n'est pas le cas pour tous les minéraux, les végétaux et les animaux dont les planificateurs mesurent certaines caractéristiques qui leur apparaissent utiles. Parfois, à entendre parler certains aménagistes, on croirait qu'ils sont les seuls à appartenir à l'espèce humaine, c'est-à-dire seuls capables de réfléchir et seuls capables de créer.

Plutôt que d'essayer de comprendre le sens de leur question, on accuse facilement d'irréalisme ceux qui exigent une information sur des plans qui ne sont pas encore terminés et sur lesquels une armée d'experts travaille d'arrache-pied. Si c'est un outil qu'ils recherchent pour mieux travailler, il est bien insuffisant de leur répondre que le dossier n'est pas encore prêt, comme on le ferait à un bureaucrate insistant. Si on traitait la population comme une ressource créatrice, on lui expliquerait pourquoi l'information nécessaire n'est pas encore disponible, on lui dirait quels sont les nouveaux éléments dont on doit tenir compte dans le plan d'aménagement. Evidemment, cette information ne peut se présenter de façon aussi aguichante qu'un dossier final, dont l'auteur tirera peut-être grand prestige: c'est une information qui tiendra plus de l'instrument de travail que de l'élément d'exposition.

Les citoyens et les aménagistes sont des ressources non coordonnées

Pour le moment, malgré la bonne volonté manifeste de certains, il y a conflit, au projet du Nouvel Aéroport, entre les ressources des aménagistes et les ressources de la population. Dans les initiatives des organismes gouvernementaux, qu'elles aient été prises par des groupes provinciaux ou fédéraux, l'accent fut toujours mis sur la solution des problèmes de la population par des employés du gouvernement.

Généralement, on prend certains moyens pour s'informer des problèmes de la population, même si, le plus souvent, on privilégie les informateurs dont le langage est plus directement assimilable par les planificateurs; puis, après avoir parlé de participation, on donne la solution au problème tel qu'on l'a

compris. Jamais il n'est question, en pratique, de traiter les citoyens autrement que comme des problèmes ou comme des informateurs sur la situation; on ne sait pas traiter les citoyens comme des ressources créatrices, aptes à élaborer des solutions réalistes. Favoriser la participation, pour les aménagistes du projet NAIM, veut dire concrètement s'adjoindre des informateurs locaux qui pourront aussi transmettre à la population les solutions trouvées par les experts.

Il est encore difficile, pour un groupe de citoyens comme le Comité des expropriés, d'être accepté pour ce qu'il est. On le voit souvent comme un groupe de vendeurs qui se sont réunis pour obtenir davantage de la vente de

leurs biens. Il faudrait bien comprendre que c'est l'autorité fédérale qui a défini la situation de tous les propriétaires de la région expropriée comme étant celle de vendeurs. Cette définition a sans doute force légale aujourd'hui, mais elle est loin d'être exacte et exhaustive, et elle induit en erreur les aménagistes désireux de savoir trop rapidement à qui ils ont affaire quand ils discutent avec des groupes de citoyens comme le Comité des expropriés. Les personnes qui n'attendaient qu'un acheteur comme le gouvernement fédéral pour vendre et quitter le territoire ont accepté le projet du NAIM avec la satisfaction d'un vendeur bien payé. Ce sont les citoyens qui veulent vivre sur le territoire et qui veulent développer la région qui ont des problèmes: ce sont eux qui sont groupés dans le Comité des expropriés. Ils voient mieux que certains experts les problèmes de développement de la région; ils acceptent de travailler à leur solution, et tiennent à le faire, parce que ce sont leurs problèmes et parce qu'ils auront à vivre avec les solutions qui seront apportées.

Les véritables priorités des autorités fédérales dans la région de Sainte-Scholastique, telles qu'elles se manifestent dans les actions entreprises par elles, sont de construire l'aéroport et de maximaliser l'usage des terrains; et non de régler des problèmes humains, dont les solutions, trop souvent, entraîneraient en conflit avec les buts principaux que l'on poursuit. Par ailleurs, il est important, pour les citoyens qui vivent une situation comme celle qui existe dans la région de Sainte-Scholastique, d'avoir accès facilement à un niveau de gouvernement pour lequel l'aspect humain serait prioritaire. Les autorités provinciales, responsables de l'aménagement de la région, auraient profit à rendre plus efficaces leurs relations avec les groupes de citoyens qui manifestent une certaine initiative.

Quelques exigences pour une participation efficace

Certaines orientations peuvent être ici soulignées, qui aideraient tout groupe ou service gouvernemental désireux de *permettre et de faciliter la participation de la population* dans la région de Sainte-Scholastique.

1° Première exigence: *considérer l'interlocuteur local pour ce qu'il est*, sans lui imposer des attitudes qu'il n'a pas, comme, par exemple, celle d'un vendeur astucieux. Même si l'approche est bienveillante, une telle erreur sur l'identité des personnes ne peut que provoquer des interférences qui réduisent l'efficacité des communications.

2° Pour les agents gouvernementaux: *se considérer comme des pourvoyeurs d'outils vis-à-vis des groupes locaux qui sont les premiers intéressés au développement de leur région*. Ils devraient comprendre que, pas plus qu'eux, les comités de citoyens n'aiment s'installer dans la critique négative ou dans la formulation continuelle de reproches; les agences gouvernementales devraient être équipées pour faciliter la créativité des groupes locaux, plutôt que de tenter de résoudre leurs problèmes malgré eux.

3° Finalement, il faudrait qu'une *agence gouvernementale, pour laquelle l'aspect humain serait prioritaire*, ne craigne pas d'être *audacieuse* dans les moyens qu'elle emploierait pour atteindre ses buts. Il n'est pas encore certain que la participation démocratique soit compatible avec la planification à long terme telle qu'elle se développe, entre autres, dans la région de Sainte-Scholastique: ce problème, qui commence à surgir dans différentes régions du Québec, comme ailleurs dans d'autres pays, ne fera que s'accroître dans les prochaines années. Avant d'accepter la défaite, comme certains planificateurs le font déjà, il faudrait avoir employé des moyens aussi perfectionnés que ceux que les aménagistes utilisent dans la construction d'un aéroport ou d'un barrage hydro-électrique. Certains citoyens de la région de Sainte-Scholastique, qui essaient de prendre en charge

leur propre développement, sont capables de faire des suggestions sur la façon dont on pourrait, à cette fin, faire usage d'instruments comme l'ordinateur ou la télévision en circuit fermé. Des besoins essentiels, comme celui d'une information continue et rapide sur les variables considérées par les planificateurs, avant que celles-ci ne déterminent des options de développement, ou d'autres besoins, comme celui de communications rapides entre des comités locaux et une population éparpillée sur un vaste territoire, ne provoqueraient pas des problèmes insolubles pour des comités de citoyens s'ils recevaient *l'appui technique d'une agence gouvernementale efficace*.

Comme philosophie de base supportant leur action, des agents gouvernementaux qui s'avanceraient dans cette voie pourraient s'inspirer avantageusement d'un rapport soumis au ministre de l'Éducation par l'équipe de l'Opération Départ (Montréal) (Service des études et projets, Direction générale de l'éducation permanente, mars 1971). On y verrait peut-être encore plus clairement qu'un groupe humain qui est en situation de développement peut très bien être considéré comme un groupe plein de ressources faisant un apprentissage important.

Il n'y a pas de raccourci qui permette à un groupe humain de trouver comme abruptement solution à ses problèmes. Les experts qui veulent régler les problèmes des autres sans devenir eux-mêmes des « facilitateurs » ne peuvent être considérés comme utiles, dans la découverte de solutions, que par d'autres experts ayant des vues aussi courtes. Si de telles conditions se prolongent, la population tentera sûrement de trouver d'autres moyens pour agir efficacement sur son devenir.

23 août 1971.

LETTRE OUVERTE DE M. TRUDEAU AU PRÉSIDENT NIXON

— billet de René Champagne

Ottawa, 23 août 1971.

Mon cher Dick,

Je remontais d'une plongée dans l'Adriatique lorsqu'on m'a appris tes récentes décisions concernant le dollar américain. J'ai replongé tout de suite: sous l'eau, les poissons étaient affolés par la présence d'un requin. Je suis descendu très profond, « creux, creux », comme on dit au Québec. En revenant à la surface, j'ai aperçu Margaret, ma femme, toute blême — elle me croyait en difficulté — et je lui ai crié: « Honey, fais tes p'tits; on rentre à Ottawa. » — « Voyons, Pierre, m'a-t-elle répondu, tu le sais bien: ça ne presse pas encore! »

Que ça presse ou pas, j'ai décidé de t'écrire pour te faire connaître clairement ma position en tant que chef du gouvernement canadien. Je ne me suis pas laissé intimider par les séparatistes québécois, en octobre dernier; je n'aurai pas peur des USA. Nous aussi, nous avons notre dollar.

Si, 24 heures après réception de la présente lettre, le gouvernement américain n'exempte pas le Canada de la surtaxe de 10%, mon pays se considérera en état de guerre avec son voisin du sud. Les mesures de guerre suivantes seront prises sur le champ et resteront en vigueur tant que l'ordre ne sera pas rétabli:

1. L'internement de tous les citoyens américains demeurant ou ayant demeuré au Canada et soupçonnés de vouloir ou d'avoir voulu renverser l'État canadien.
2. L'occupation par l'armée felquiste du Québec, au nom du gouvernement canadien, des États du Maine et du Vermont.
3. Le blocage systématique par les gars de Lapalme, agissant au nom du gouvernement canadien, de la route de l'Alaska.
4. L'interdiction aux joueurs de hockey canadiens de participer aux joutes de la Ligue Nationale, mieux connue sous le nom de NHL.
5. La construction, aux frais du Trésor américain, d'une « muraille de chine » entre nos deux pays.

Ces mesures exceptionnelles, que seule justifie une situation d'une exceptionnelle gravité, ne seront levées que lorsque le président des USA viendra à résipiscence (cf. Dictionnaire Larousse).

Edgar et Jean-Luc te saluent. Margaret trouve que tu exagères.

A bon entendeur, salut!

Pierre.

P.S. Pour te montrer que nous n'avons pas envie de rigoler, je t'expédie cette lettre C.O.D.

Synode 1971

— dossier

1. Si j'allais au synode...

— billet ... aller-retour

par
Jacques Chênevert

Je n'ambitionne pas l'épiscopat. Néanmoins, en réfléchissant à l'approche du synode épiscopal, je me suis laissé aller naïvement à imaginer quels seraient mes sentiments si j'avais à m'y rendre comme délégué des évêques et des églises de mon pays.

Sceptique

Un certain scepticisme a d'abord émergé. Un synode, est-ce vraiment si important pour les chrétiens ? Ceux-ci ne l'estiment-ils pas plutôt passablement inutile, sans effet, sans impact ? Attendent-ils tellement de cette réunion « sénatoriale » ? Vaut-il la peine d'assister pendant un mois ou plus à des sessions et palabres ecclésiastiques, entre administrateurs et technocrates de la religion catholique, prisonniers d'une problématique cléricale et des soucis du pouvoir ? Peut-on espérer que ce soit là où les vrais problèmes, concernant les prêtres et la justice dans le monde, seront repérés, là où ils seront définis en termes pertinents, percutants, abordés sans détours « politiques » ? Peut-on espérer qu'il en sorte des solutions qui atteignent les racines de ces problèmes ? Et si, par miracle, le synode y parvenait, quelle en sera la suite, puisque l'actuel synode épiscopal n'est que consultatif et épisodique, puisque le pape reste seul maître après Dieu, puisque la curie romaine, finalement, se retrouve toujours seule en place, après un synode comme après un concile ? Alors, pourquoi aller au synode ? Ne faut-il pas être plongé dans le « système » et aveuglé par lui pour croire à l'utilité du synode ?

Moins sceptique

Mais pareil scepticisme n'est peut-être pas tout à fait réaliste. Peut-être trahit-il un sens trop court de ce type d'institution internationale et de la

manière concrète dont, à ce niveau, les idées et les projets font lentement leur chemin.

Dans cette perspective plus positive, chaque participant ne peut-il faire quelque chose pour que le synode soit utile, pour qu'il ne s'enferme pas dans une idéologie inavouée, pour que son langage et ses actes rejoignent efficacement le réel ? Moi, si j'allais au synode, comment pourrais-je y apporter une contribution de cette nature ?

J'essaierais de partir très bien préparé. Outre la connaissance des documents officiels, fournis par le secrétariat du synode et par la conférence épiscopale canadienne, il me faudrait une information étendue, puisée dans une consultation directe auprès de ceux que les questions à l'étude concernent et recueillie à travers des réseaux qui représentent plusieurs tendances. Mais je ne serais pas seulement un porte-parole : sur la base de cette information, je devrais arriver à Rome avec des opinions déjà précises.

Si j'allais au synode, il me semble (... c'est plus facile en imagination !) que je serais résolu à parler avec une liberté et une franchise totale : il faut appeler un chat un chat, même dans l'église et, si possible, même en latin. C'est encore la meilleure façon de se comprendre. C'est le langage qui convient entre frères, comme le sont tous les évêques, y compris l'évêque de Rome et compte tenu de son rôle propre. J'aurais alors à l'esprit le souvenir de Paul et de Pierre à Antioche (Ga 2 : 11-14) : cette rencontre et ce langage sans protocole ont plus fait pour la liberté de la foi que tous les baisemains et autres obséquiosités.

1. Qu'est-ce que le synode ? Que peut-on en attendre ? En quoi nous intéresse-t-il ? Qu'y feront nos évêques ? Etc. Autant de questions qu'aborde Jacques Chênevert, en introduction au présent dossier. Celui-ci traite ensuite des deux grands thèmes qui feront l'objet des discussions au synode 1971 :

2. Le sacerdoce ministériel — Quels prêtres aurons-nous après le synode ? Vers quelles prises de position concernant leur statut et leur rôle nous orientent les récents bouleversements de la révolution culturelle ? Questions et propositions de Julien Harvey.

3. La justice dans le monde — Que dira et, surtout, que fera le synode à cet égard ? Quels sont les risques majeurs du synode en ce domaine ? Les discussions conduiront-elles à de nouvelles impasses ou à de nouvelles orientations ? Interrogations et suggestions de Irénée Desrochers.

Pas trop discret

C'est un fait, je partirais avec beaucoup de prévention contre les manipulations dont un organisme comme le synode peut faire l'objet, de la part des personnages les plus influents et les plus habiles du Vatican. Prévention qui est peut-être passion ou préjugé (un évêque n'en est pas nécessairement libéré), mais sentiment dont je ne puis quand même me départir. C'est pourquoi, si j'allais au synode, je partirais avec l'intention bien ferme de ne respecter le secret qu'avec modération et de recourir à la puissance démocratique des moyens de communications sociales (cf. la récente instruction pastorale sur ce sujet¹), pour faire con-

naître à l'ensemble de l'église ce qui se dit au synode, ce qui se fait et, le cas échéant, ce qui se trame. J'aurais alors la conviction d'accomplir un devoir, le devoir de rendre compte à ceux que je sers et que je représente, i.e. les évêques et les églises de mon pays. Toute proportion gardée, n'y a-t-il pas autant de manœuvres et de combines humaines à dénoncer et à déjouer dans l'église que dans les autres sociétés ? Une presse compétente joue un rôle capital dans ce service de la liberté, de la justice et de la vérité (cf. la presse américaine et les documents secrets du Pentagone). Il faut aider cette presse à faire son travail.

La fameuse « loi fondamentale »

Si j'allais au synode, j'aurais le privilège d'avoir entre les mains le projet de loi fondamentale de l'église, ce document secret dont on a pourtant beaucoup parlé récemment (cf. *Relations*, No 362, p. 201; *Le Devoir*, 26 juillet 1971, pp. 4-5; 27 juillet 1971, p. 4). J'y porterais une attention toute particulière, puisqu'il semble faire courir à l'église le risque d'effacer le meilleur de Vatican II, de discréditer l'autorité de Rome auprès d'un grand nombre de catholiques et de faire fondre la confiance que les milieux œcuméniques ont pu développer récemment à l'endroit de celle-ci.

C'est pourquoi, même si l'ordre du jour du synode ne prévoit pas un examen de ce projet, je considérerais extrêmement important de réclamer

une critique poussée de l'ecclésiologie qui inspire cette loi fondamentale. Il faudrait réclamer, en outre, une critique également poussée de l'interprétation qu'y reçoit l'histoire des institutions ecclésiastiques romaines et latines. Une telle réclamation serait tout à fait normale; elle serait une forme d'exercice de cette responsabilité majeure dont tout évêque est chargé. A titre de membre du collège épiscopal, en effet, chaque évêque participe pour sa part au « pouvoir suprême et plénier sur toute l'église » (*Lumen gentium*, No 22) et il est tenu, « par une disposition et un commandement du Christ, d'avoir pour toute l'église une sollicitude qui, sans s'exercer par un acte de juridiction, contribue considérablement au bien de l'église universelle » (*ibid.* No 23)². Enfin, toujours au sujet de cette même loi fondamentale, j'exigerais que le synode reçoive des éclaircissements vérifiables sur les origines, apparemment assez troubles, de ce document controversé, qu'il soit informé complè-

tement du sort qu'a connu ce projet de loi et du destin qu'on lui réserve, qu'il ait la liberté, au besoin, de faire le procès du procédé suivi en cette affaire.

Le synode revu et corrigé

Si j'allais au synode, j'aimerais bien, enfin, que celui-ci ne se termine pas sans faire sa séance d'auto-critique. Celle-ci devrait porter, sans doute, sur l'assemblée de cette année, sur la qualité de son travail et de sa procédure. Mais elle devrait aussi aller plus en profondeur et remettre en question certains points de la constitution qui régit le synode lui-même, i.e. la lettre apostolique *Apostolica sollicitudo* du 15 septembre 1965 (cf. *Relations*, No 342, oct. 1969, pp. 261-263).

Le synode, en effet, est une institution qui touche de trop près au principe théologique, voire dogmatique, de la collégialité épiscopale pour qu'il demeure aussi juridiquement limité et dominé par le pouvoir papal. L'épiscopat est plus important que le cardinalat et que la charge de préfet d'une congrégation romaine³. Le catholicisme de

l'église ne redeviendra pleinement réel que le jour où l'équilibre entre la papauté et le collège épiscopal sera rétabli en Occident. Le synode d'évêques constitue un moyen efficace de rétablir et de maintenir cet équilibre; il parviendra à jouer ce rôle vital dans la mesure où on le rendra plus conforme à l'ecclésiologie qui fonde son institution.

Mais puisque je n'irai pas au synode..., il ne me reste qu'à faire confiance à ceux qui y seront. Parmi ceux-ci, il ne faudrait pas oublier de compter l'Esprit saint, qui souffle où il veut et qui mène parfois où on ne voudrait pas aller...

7 août 1971.

1. A mettre en parallèle avec l'affaire de la revue « Il Regno », en Italie: cf. ICI, n° 387 (1^{er} juillet 1971), p. 27 et n° 388 (15 juillet 1971), p. 7.

2. Sollicitude en vertu de laquelle un évêque doit toujours, en particulier, « promouvoir toute activité commune à l'église entière, spécialement celle qui tend à accroître la foi et à faire briller aux yeux de tous les hommes la lumière de la pleine vérité » (*Lumen gentium*, n° 23). Certains textes de Vatican II prennent parfois, selon les circonstances, des sons (et des sens) inattendus...

3. Dans la pratique actuelle de l'église, on fait souvent d'un homme (i.e. d'un clerc...) un évêque parce qu'on veut en faire un cardinal ou un préfet de congrégation romaine. La théologie de l'épiscopat sous-jacente à cette pratique n'est pas, comme on sait, à l'abri de toute critique.

OPÉRATION 12012

2,000 abonnements nouveaux

Utiliser la formule d'abonnement, page 232.

2. Après le synode, quels prêtres ?

— le prêtre au synode romain de 1971

par

Julien Harvey

Lorsqu'un changement profond dans la culture rejoint l'Eglise, il est normal que les plus durement touchés soient ses « permanents », ceux qui ont consacré leur vie entière à son service. Les prêtres sont actuellement la presque totalité de ces « permanents ». Déjà le Concile, quoique sur le tard, avait senti cette crise et avait consacré deux documents entiers à la formation et au ministère des prêtres. Documents valables, mais trop souvent abstraits. Si bien que la crise a continué à se faire sentir, dans trois directions : a) diminution rapide des vocations (alors

qu'en dix ans la population catholique de l'Europe et des deux Amériques a augmenté de 108 millions, le nombre absolu de prêtres de ces trois continents a commencé à diminuer depuis 1969), b) le flot continu d'abandons du ministère (on estime actuellement à 14,000 le nombre connu de ceux qui ont quitté), c) enfin, tensions persistantes chez les prêtres demeurés actifs dans le ministère. Tout ceci invitait à reprendre la question dans un synode, malgré le risque de replier une fois de plus l'Eglise sur elle-même et sur des problèmes cléricaux.

bref, environ un mois, il doit s'orienter vite, sélectionner les problèmes urgents et arriver à des recommandations précises après une justification très sobre.

Or il semble que, actuellement, la tentation de certains groupes soit, malgré la volonté du pape, de noyer le synode dans l'inefficacité, de l'empêcher de brouiller l'eau tranquille des congrégations romaines. Dans le concret, cela voudrait dire que le synode ne recommande au Pape que ce qu'il désire à l'avance se faire recommander. Si cela devrait se produire en octobre, tant pour le sacerdoce que pour la justice sociale, ce serait dommage pour l'Eglise. Il doit sortir du synode autre chose qu'une exhortation qui rappelle les documents conciliaires. On doit y recommander des décisions, même coûteuses.

Une préparation difficile

Chaque fois que l'Eglise se penche sur une question qui touche réellement la vie, le débat devient passionné et l'objectivité, difficile. On l'a vu lors de la publication de *Humanae vitae*. Au cours de la présente année, la préparation du synode a soulevé des débats analogues. Le secrétariat du synode a d'abord recommandé une enquête auprès des conseils presbytéraux et même auprès de tous les prêtres, ce qui a amené beaucoup de prises de position, de documents d'orientation, en particulier dans les milieux où les associations de prêtres sont plus actives, comme aux Etats-Unis. Des mouvements contestataires ont amorcé des manifestations plus spectaculaires. La Commission internationale de théologie, par ailleurs, a proposé au secrétariat un document

de travail, document que le secrétariat a jugé bon de remplacer par un autre texte (*Le sacerdoce ministériel*, Rome, 1971), quitte à voir ensuite la Commission publier son propre projet (*Le ministère sacerdotal*, Paris, 1971). Ces débats, et les divergences d'opinion qu'ils reflètent, ne doivent pas étonner : lorsque la vie est touchée, la réaction est vitale. Mais ils constituent un avertissement : le synode devra réaliser quelque chose de sérieux s'il veut demeurer une institution « croyable ». On sait qu'il n'a d'autre pouvoir que de faire des recommandations. C'est déjà quelque chose, pourvu que ses recommandations soient rédigées dans un esprit de liberté, de réalisme et d'efficacité.

Un nœud de problèmes théologiques et de problèmes vitaux

Pour ce qui a trait au sacerdoce, les documents préparatoires ont tenté de débayer le terrain au niveau des principes évangéliques impliqués. Certains problèmes apparaissent plus fondamentaux, mais il faut avouer qu'il faudrait, dans certains cas, des années de recherche pour les éclairer. Je songe, en particulier, à des questions comme le « caractère » sacerdotal, l'origine évangélique de la distinction entre évêque et prêtre, la délimitation des tâches spécifiquement sacerdotales dans le ministère concret, le lien spécifique du prêtre à l'évêque, la collégialité du presby-

Le point de départ est décisif

Au fond, nous ne savons pas encore trop bien, au plan du vécu, ce qu'est un synode de l'Eglise universelle. Celui qui s'ouvrira fin septembre est seulement le troisième depuis son institution. Certains le perçoivent implicitement comme un concile et souhaitent, par conséquent, qu'il se place sur le terrain dogmatique et fasse progresser la définition de la foi. D'autres, au contraire,

le considèrent comme une assemblée occasionnelle, chargée de composer en équipe une encyclique ou une exhortation pastorale. En réalité, le synode se situe entre ces deux positions : il a d'abord pour fonction d'assurer l'adaptation au niveau de la vie concrète, il doit assurer périodiquement la rénovation concrète d'un domaine ou l'autre de la vie chrétienne. Et comme il est

rium et son lien à la collégialité épiscopale. Il serait dommage que le synode s'attache à ces problèmes pendant longtemps, car il s'y perdrait, n'ayant ni le pouvoir ni les ressources d'un concile. Ceci n'est pas dit pour recommander au synode de prendre une voie irrationnelle. Mais pour suggérer de prendre d'abord la voie du courage, en se servant surtout de l'expérience vécue, de la spiritualité vécue, de l'attente des fidèles.

En réalité, les problèmes vitaux impliqués sont peu nombreux, mais débattus depuis si longtemps et avec tant de passion qu'on peut les croire inextricables ou condamnés à être résolus par

la vie, par le fait accompli. Les mémoires préparatoires les réduisent à quelques-uns: le discernement des vocations au ministère, la préparation des ministres, leurs tâches, leur style de vie. C'est, en fait, à ce niveau que la révolution culturelle heurte de front les prêtres. Certains voudraient aborder ce nœud de problèmes vitaux à partir de la spiritualité sacerdotale à rénover; d'autres, au niveau des structures du ministère; d'autres, au niveau du style de vie concrète des prêtres. Et il y a là un problème essentiel: il faut *trouver l'angle à partir duquel les autres problèmes deviendront solubles*. Personnellement, après trois ans de travail sur la question, j'en suis venu à penser que l'opinion publique, celle de beaucoup de prêtres et de laïcs, a raison et que c'est à partir de la question du *célibat* que les autres problèmes pratiques posés au synode, concernant le sacerdoce, deviendront solubles.

Une clé offerte par le secrétariat

Dans son document de travail, le secrétariat souhaite qu'on considère au synode l'ordination « d'hommes d'âge mûr qui auront présenté au milieu des leurs le témoignage d'une vie sainte dans leur foyer et leur profession » (*Sect. pratique*, IV, 2). Cette recommandation est faite seulement pour les cas où aucun autre recrutement ne serait possible. Cependant, elle nous ramène du coup au centre du problème, à la description du prêtre que nous offrent les *épîtres pastorales* (1 Tim. 3,1-13; 5,17-22; 2 Tim. 2,22-26; Tit. 1,5-9). Un prêtre est avant tout un homme de Dieu, un chrétien exemplaire qui a prouvé pendant assez longtemps qu'il peut vivre sa foi dans la vie concrète, avec fidélité et charité efficace. Puisque l'Évangile devient ainsi visible dans sa vie, c'est normalement lui que la communauté chrétienne recherchera pour représenter officiellement devant elle le Seigneur, pour témoigner de sa Parole au triple niveau de sa vie, de sa prédication et des sacrements. L'ordination viendra alors sanctionner ce charisme de leadership de la communauté. Cela est on ne peut plus traditionnel. Par-delà plus de dix siècles de sélection des candidats dès le jeune âge par des spécialistes de la vocation hâtive, de sélection des seuls candidats

qui affirment avoir reçu le charisme du célibat pour le Royaume et, il faut l'ajouter, de sélection des seuls candidats masculins.

Je ne crois pas que cette proposition du secrétariat soit le fruit d'une sorte de retour inconscient à un fondamentalisme biblique, mais bien de l'action de l'Esprit dans le monde de ce temps. Ce que le croyant recherche dans le ministre d'aujourd'hui, c'est un exemple de vie chrétienne et un leadership apostolique; ceci assuré, il ne se préoccupe plus guère de ce que ce ministre soit un clerc formé aux disciplines universitaires, de ce qu'il soit un célibataire témoignant par sa vie sans descendance de la présence du Royaume. Ceci ne veut nullement diminuer la valeur du témoignage par le célibat: il aura toujours sa place dans l'Eglise, il a pour lui l'exemple du Christ, de Paul et de millions de prêtres, de religieux et de religieuses depuis le début de l'Eglise. Mais il semble clair qu'il ne peut plus être le principe de sélection des ministres. Et il serait injuste de voir là une décadence: des valeurs seront parfois perdues, mais d'autres seront récupérées, lorsque les valeurs chrétiennes complémentaires du mariage et du célibat seront vécues par les prêtres.

Ceci dit, quatre problèmes

Dans presque toutes les études préparatoires au synode, on considère quatre cas: a) celui des adultes mariés qui seraient ordonnés; b) celui des candidats actuels au sacerdoce, les séminaristes; c) celui des prêtres qui ont renoncé au ministère et souhaiteraient y revenir; d) celui des prêtres célibataires actuels. Je crois que le synode devra aborder les quatre cas à partir du principe sous-jacent à la proposition du secrétariat: la qualité de la vie chrétienne concrète du ministre souhaité.

a) En ce qui concerne les *adultes mariés*, que le discernement soit fait comme le recommande saint Paul: présentation par la communauté chrétienne, variété de la formation, du niveau social et économique, enracinement dans le milieu, formation catéchétique sérieuse, dons de leadership requis chez un constructeur de communauté. Et qu'on ne se fie pas seulement à l'âge avancé pour déterminer la maturité.

b) Qu'on applique le même critère aux *séminaristes*, de façon progressive, mais ferme: que l'ordination ne soit que rarement autorisée à l'âge minimum actuel (24 ans, cf. CIC, n. 975); qu'on revienne plutôt à des critères que proposait déjà le pape, Sirice, en l'an 385; 35 ans pour le sacerdoce, 45 ans pour l'épiscopat. Cela voudra dire, concrètement, que l'étudiant en théologie qui vient tout juste de terminer ses études collégiales devra se préparer aussi à un autre métier qu'il exercera, dans le célibat ou dans le mariage, pendant plusieurs années. Cela veut dire, également, que le « grand séminaire » changera profondément de visage, n'accueillant plus qu'un petit nombre de jeunes. Il devra concentrer ses efforts sur la formation des adultes et assurer, par des cours du soir, des sessions, et à l'aide du tutorship, la formation théologique et pastorale des futurs ou nouveaux ministres exerçant une autre profession.

c) Pour les *prêtres qui ont déjà obtenu une dispense de leurs obligations* et se sont mariés, la tradition de l'Eglise est sévère à leur endroit. Actuellement, plusieurs voudraient revenir à une discipline plus souple. Aucun autre critère ne me semble ici valable que celui qui a été précédemment énoncé: si un prêtre a quitté le ministère, s'est marié, il devra prouver par plusieurs

années de vie chrétienne la qualité de son témoignage chrétien, après quoi il pourra être réadmis au ministère si une communauté chrétienne le demande.

d) Enfin, pour les prêtres actuels, qui sont la très grande majorité, mais qui s'interrogent, que faire ? La National Federation of Priests' Councils, qui représente 60% des 59,000 prêtres américains, demandait en mars dernier, par un vote très majoritaire (près de 90%), la liberté d'un nouveau choix pour le mariage ou le célibat pour tous les prêtres actuels. Personnellement, je ne vois pas bien comment l'Eglise pourrait déclarer simplement nulle une promesse, éventuellement un vœu, faite avec sincérité et, normalement, avec lucidité et maturité suffisantes et ce, globalement ou à l'échelle de la planète. Que ceux d'entre eux qui jugent en conscience devoir maintenant opter pour le mariage demandent d'être relevés du ministère, que le synode réclame que tout élément humiliant ou dégradant soit écarté du processus de dis-

pense, que ces prêtres prouvent ensuite la qualité de leur témoignage chrétien dans la vie conjugale et familiale. Ils

pourront alors, après quelques années, revenir au ministère si une communauté les demande.

Un virage considérable

On pensera sans doute que j'envisage avec trop d'optimisme un virage considérable dans l'histoire de l'Eglise. Mais il m'apparaît inévitable. Il est déjà trop tard, comme pour *Humanæ vitæ*, pour réaffirmer le statu quo. Et cela, moins au niveau des départs du ministère qu'à celui du recrutement et des besoins nouveaux de la communauté chrétienne. De plus, aucune autre démarche ne me semble pouvoir revaloriser le célibat de ceux qui opteront librement pour lui. Enfin, les plus jeunes que nous sont beaucoup plus prêts à accepter un tel virage que les prêtres et fidèles d'âge mûr.

Si le synode a le courage d'aborder d'emblée cette question, marginale en

soi, mais centrale comme démarche, les autres questions pratiques seront solubles: engagement politique du prêtre, subvention et gagne-pain du prêtre, spiritualité sacerdotale, ministère à temps partiel, et même ordination de femmes.

Les conséquences de telles décisions, qui me semblent nécessaires, seront très considérables. Un élément concret et indispensable permettra de faire progressivement et de façon sage le passage d'une situation à l'autre: la fidélité des prêtres actuels à leur option personnelle pour le ministère exercé dans le célibat.

10 août 1971.

3. La justice dans le monde

— les risques du synode

par
Irénée Desrochers

Un document de travail sur le deuxième point à l'ordre du jour du synode, « La Justice dans le monde » (daté du 20 avril 1971), n'a été expédié à toutes les conférences épiscopales du monde que vers la mi-mai; donc à peu près en même temps qu'était publiée (le 15 mai) la Lettre de Paul VI au cardinal Maurice Roy, président de la Commission pontificale Justice et Paix, à l'occasion du 80e anniversaire de *Rerum Novarum*.

1. L'introduction déclare que le problème de la justice dans le monde est le problème « central » de la société mondiale d'aujourd'hui. Après avoir décrit la situation réelle de la justice, la conscience accrue des droits humains, l'oppression des hommes et des peuples et les efforts pour promouvoir la justice, le texte présente une réflexion sur la justice à la lumière de l'Evangile, puis quelques enseignements de l'Eglise sur le droit au développement et sur le rôle de

Ce document de 30 pages n'était pas destiné à une publication officielle. Il devait cependant circuler, pour fins de consultation. Les journaux ont donc pu en parler; mais le texte même est à peu près inconnu du grand public. Dans son ensemble, en tant qu'il formule certains principes d'action, c'est un bon instrument de travail, même si de nombreuses critiques à ce niveau lui seront adressées¹.

L'éducation et de l'action pour la réalisation de la justice dans le monde. Enfin, avant de s'achever sur une parole d'espérance, il dessine des orientations pour l'action, touchant la diffusion du message social chrétien, le témoignage que les membres de l'Eglise doivent en offrir dans leur vie, un nouvel effort d'éducation effective à la justice et la promotion d'actions concrètes de solidarité en faveur de la justice. Plusieurs passages bien frappés mériteraient d'être cités.

Mais il est important de réfléchir sur les risques pratiques découlant de la façon dont ce texte aborde, à l'usage des évêques, le problème de la justice dans le monde. Quand le problème concret est envisagé dans son véritable cadre historique, au moment où, notamment, est lancée par l'ONU la « deuxième décennie pour le développement » (1971-1980), on peut s'interroger sur l'action des évêques eux-mêmes.

Le document, en effet, donne nettement l'impression d'être presque uniquement orienté vers l'action des laïcs. De ce point de vue, il court le risque de n'apporter à peu près aucune pensée nouvelle. Le texte, par ailleurs, se veut une synthèse. Mais s'il fallait que le synode des évêques ne présente au monde, comme déclaration finale, qu'une synthèse semblable, même abondamment retouchée, ce ne serait toujours qu'un tissu de généralités,

reprises de *Gaudium et Spes*, de plusieurs encycliques et textes déjà connus. L'impression de répétition, dans l'abstrait, ne serait pas heureuse.

De telles déclarations de principes exigent que les évêques eux-mêmes exercent leur fonction prophétique en posant des gestes, en agissant, au lieu de seulement parler de l'action. Après tout, le synode n'est pas un concile; il devrait en grande partie être orienté, de façon pratique, autant, sinon plus, vers des propositions concrètes d'actions à poser par les évêques que

vers la composition de textes théoriques. D'autant plus que les évêques auront eu relativement peu de temps pour étudier un document aussi vaste et que les délégués à Rome en auront peu pour le discuter pendant le court mois que durera le synode. Trop peu, si l'on tient compte de l'attrait du premier point à l'ordre du jour, les problèmes du sacerdoce ministériel. Le synode doit donner l'impression d'avancer, de pousser plus loin. Or c'est surtout sur le plan de l'action qu'il peut le faire.

L'action des évêques

Le problème pratique du synode au sujet de la justice dans le monde, c'est celui de la *crédibilité* de ce qu'il déclarera. A moins d'une action propre aux évêques, insérée dans l'action collective de l'Eglise, le synode risque de décevoir. Or le document n'est pas orienté dans ce sens. D'où le danger que les évêques se laissent enfermer dans le cadre du texte, plutôt que de songer à l'*exécution* en mettant d'emblée en cause leur propre action. De ce point de vue, la meilleure citation du document est peut-être la suivante, à condition de l'appliquer aux évêques:

L'Eglise pourra faire tous les plus grands efforts en vue de défendre la vérité de son message, si elle ne l'authentifie pas par un amour engagé par l'action, ce message chrétien risque de ne présenter pour l'homme d'aujourd'hui aucun signe de crédibilité (n. 46).

On ne dit pas ici: les chrétiens; mais: l'Eglise. L'Eglise, dans son action collective reliant ensemble, dans une même communauté, l'action des chrétiens et le leadership des évêques exercé à travers leur propre action pastorale. Nous en donnerons plus loin quelques exemples.

Dans sa lettre au cardinal Roy, Paul VI soulignait que « le passage de l'économie au politique s'avère nécessaire »; il pressait donc les chrétiens de s'engager dans l'action politique. Mais quelle est la relation, non pas seulement entre la foi et l'engagement politique, mais entre l'Eglise elle-même et la vie politique? Il ne suffit pas de dire, dans une formule négative, qu'on « ne doit pas attendre de l'Eglise hiérarchique qu'elle apporte des solutions techniques toutes faites » (doc., n. 23). Il faut parler de l'Eglise dans son ensemble, comme unité incluant les évêques, et donc leur appliquer les

textes suivants, en songeant aux conséquences pratiques possibles:

Le Synode encouragera un engagement vital des communautés d'Eglise dans des programmes d'action pour promouvoir la justice (doc., n. 53 b).

Le Synode rappellera à la communauté des chrétiens et à ses guides spirituels de lever leur voix de façon prophétique et courageuse chaque fois que l'exige la justice (doc., n. 52 c).

L'Eglise ne doit pas craindre d'élever sa voix et de s'engager chaque fois que les puissants intimident les faibles (doc., n. 26).

L'un des problèmes à étudier est l'effet politique du silence et des omissions dans les cas où il faudrait parler. Le souci de s'abstenir — pour « éviter de faire de la politique » — fait qu'en pratique, l'abstention est souvent un appui accordé au désordre établi. La fonction prophétique est alors absorbée par la fonction politique. Le souci de la diplomatie (fût-ce celle des conférences épiscopales ou celle de la Secrétairerie d'Etat au Vatican) suscite le danger de manœuvrer contre l'oppression sans dénoncer les oppresseurs, et d'entrer dans le labyrinthe des compromis avec les pouvoirs politiques et les puissances d'argent. Voilà, au dire d'un théologien sociologue, l'une des formes les plus subtiles de la « sécularisation » dans l'Eglise.

En pratique, pour élever la voix, il faut toucher à des cas concrets et précis. Ce que le document de travail ne fait pas. Les évêques, au synode, devraient le faire, ... comme certains d'entre eux, d'ailleurs, l'ont déjà fait. Le cardinal Roy, dans son message du 19 novembre 1970 au secrétaire général de l'ONU, sur la deuxième décennie pour le développement, fait des rappels historiques précis, entre dans une certaine analyse, touche à une résolution concrète (rés. 2626, XXV)

de l'Assemblée générale des Nations-Unies et manifeste une forme d'engagement en appuyant une série de politiques. La Commission française Justice et Paix a présenté, le 19 mai 1971, des observations concernant la coopération de la France avec les pays en voie de développement dans le VI^e Plan français, et fait une analyse *critique* du Plan à ce point de vue. Au Pérou, 44 évêques viennent de se réunir; d'après l'agence *Noticias Aliadas* (Lima, 18 août 1971), « l'Eglise péruvienne proposera au synode que soit dénoncée la pseudo-neutralité des pays qui, par leur système bancaire, favorisent la fuite, l'accumulation et la protection de capitaux, et réalisent une politique qui appauvrit les pays en voie de développement ». Tout cela, c'est du concret. On pense à l'action d'un évêque comme Helder Camara.

Réfléchissant sur les formes concrètes de l'intervention de l'Eglise en semblables domaines, les évêques ne pourront oublier les paroles que le cardinal Roy adressait à la V^e assemblée générale de la Commission pontificale Justice et Paix, en septembre 1970:

C'est la crainte qui nous emprisonne dans les positions que nous tenons, qui nous empêche de reconnaître l'injustice et de la stigmatiser et qui nous ramène à une situation établie et donc qui nous rend aveugles à ses désordres.

Les évêques latino-américains, dans leur célèbre déclaration à Medellin, en 1968, et les évêques délégués à la 6^e réunion « interaméricaine » des évêques de toutes les Amériques, à Mexico, en mai dernier (des délégués canadiens y assistaient), ont déjà jugé bon de dire publiquement: ce sont les évêques qui, les premiers, ont besoin d'être « conscientisés ». A cette réunion interaméricaine, ils ajoutaient:

Les évêques doivent être audacieux et, même s'ils ne sont pas d'accord avec tous les points de vue des prêtres radicaux, dialoguer avec eux, dans une amitié qui leur reste conservée.

Un des meilleurs moyens pour les évêques délégués au synode d'exercer leur action sera de s'intéresser directement au fonctionnement et au destin de la Commission pontificale Justice et Paix, à laquelle, fort étrangement, le document de travail préparatoire ne fait absolument aucune allusion.

La Commission pontificale Justice et Paix

Dans l'application du principe de la collégialité, les délégués seront pourant sur leur propre terrain: cette Commission, ce sont les évêques de Vatican II qui l'ont demandée. De plus, elle n'est pas une commission entièrement constituée de laïcs: la présence des évêques, soit comme membres, soit comme consultants, y est très forte. Enfin, présidée par un cardinal, elle a un évêque comme vice-président, et des clercs comme secrétaire et vice-secrétaire. En l'instituant, le 6 janvier 1967, Paul VI parlait de la nécessité pour l'Eglise « d'adapter ses structures » aux temps nouveaux. Aux structures que sont les corps intermédiaires de l'Eglise, telle cette commission, il faut appliquer « le principe de subsidiarité » auquel Paul VI, à la fin du synode de 1969, se disait favorable. Ce principe, sans nuire à une coordination utile, exige l'exercice d'une bonne mesure d'autonomie. Un des rôles des évêques est donc de s'intéresser vivement aux activités de cette Commission.

Justice et Paix finit, cette année, sa première période expérimentale de cinq ans. A sa 6e assemblée générale, qui se tiendra à Rome immédiatement avant l'ouverture du synode, elle va

s'efforcer de faire le bilan de ses activités et s'interroger sur son avenir. A cause de tensions entre la Commission et la Curie vaticane, particulièrement la Secrétairerie d'Etat, des rumeurs circulent sur les dangers qu'elle court touchant l'efficacité et l'autonomie de son action future.

Réunis au synode, les évêques doivent se renseigner sur les problèmes d'opération auxquels la Commission doit faire face, examiner le bilan établi, faire eux-mêmes une évaluation, analysant les points faibles comme les points forts. Ses interventions sont-elles efficaces, hésitantes, tardives? Son autonomie, suffisante? Pour mieux appuyer l'action de la Commission, le synode pourra faire au Pape une proposition concrète pour assurer une liaison étroite entre cette Commission et le Conseil des évêques rattaché au secrétariat permanent du synode, en suggérant, par exemple, des mesures précises affectant la structure de la commission synodale permanente. Ce travail fait, le synode sera prêt à indiquer à la Commission ce qu'il croit être les priorités pour son action future et à l'encourager à « un engagement vital ».

Les commissions nationales Justice et Paix

L'institution de commissions nationales a été sollicitée par la Commission pontificale dès le début de son existence. Le cardinal Roy disait d'elles, au synode de 1969:

Elles doivent être, à partir des Conférences épiscopales, les signes et les instruments de l'engagement de toute l'Eglise locale, du Peuple de Dieu dans son ensemble — hiérarchie, clergé, religieux et religieuses et, particulièrement, laïcat — au service du développement, de la justice et de la paix.

Officiellement, il existe environ 70 commissions nationales Justice et Paix dans le monde. Une trentaine seulement seraient actives. Celle de France s'est prononcée sur le 6e Plan; celles de la Belgique et du Danemark ont fait la critique de certaines politiques du Marché commun européen dommageables aux pays du Tiers monde; celle de l'Angleterre a approuvé le projet « sign-in » invitant le gouvernement à fournir, à telle échéance, une aide au Tiers monde équivalant à un pour cent du revenu national.

Des observateurs sérieux reprochent aux commissions nationales d'avoir été, jusqu'ici, rarement prophétiques. Le synode fournira l'occasion d'examiner leurs difficultés, de stimuler leur volonté de relancement et d'encourager les évêques des pays « développés » à se prononcer sur la valeur de la participation de leur propre pays à la réalisation de la justice dans le monde.

Le Canada ne semble pas très avancé dans le développement d'une commission nationale Justice et Paix. Il est vrai que, en mars 1968, nos évêques ont lancé « l'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix », qu'ils désiraient voir collaborer avec la Commission pontificale Justice et Paix. Mais « Développement et Paix » n'a pas le même mandat qu'une commission nationale Justice et Paix. Les évêques le sentaient bien, qui inscrivent à l'ordre du jour de leurs assemblées, en septembre 1968 et en avril 1969, le projet de « la commission nationale Justice et Paix ».

Mais, pendant que le président de la Commission pontificale, un Canadien, parcourait l'Amérique latine pour discuter avec les conférences épiscopales de la possibilité d'établir des commissions nationales, sa propre conférence épiscopale, la CCC, n'arrivait pas à clarifier ses intentions. L'embarras des évêques canadiens, semble-t-il, tenait au fait que, dans leur pensée, « Développement et Paix », conjointement avec la Ligue canadienne pour le développement, fondée en mars 1970, et dont les activités présentes sont peu connues, remplissait peut-être le rôle d'une véritable commission nationale Justice et Paix. Néanmoins, le Conseil d'administration de la CCC a fini par décider, au milieu de 1970, qu'une commission nationale existerait au Canada. Provisoirement, elle semble se réduire au personnel même de l'Office d'action sociale de la CCC (sections française et anglaise), chargé de se tenir en rapport avec la Commission pontificale à Rome. Le synode est l'occasion de se demander quel sera l'avenir du nouvel organisme.

L'affirmation très nette dans le document de travail (n. 5) « du droit de chaque peuple à sa libération et à son développement » (quelle doit être ici la définition exacte du mot « peuple »?) est de nature à attirer l'attention d'une partie importante du public canadien. La lettre collective des évêques canadiens à l'occasion du centenaire de la Confédération, en avril 1967, ne parlait encore que d'« autonomie ». L'évolution du Canada et du Québec depuis quatre ans et la menace que représentent certaines opinions extrémistes au sujet de l'usage de la force armée, dans l'hypothèse d'une option libre du Québec en faveur de l'indépendance, reposent le problème en termes non seulement d'autonomie, mais du droit en principe pour le peuple du Québec à l'autodétermination, quelle que soit l'hypothèse pratique envisagée. Le mot « autodétermination » a déjà été utilisé par les évêques du Canada, mais pas encore ici pour ici. Dans une lettre au ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, en septembre 1968, le président de la CCC, Mgr Alexander Carter, en parlant de la guerre au Viêt-Nam, de la guerre civile survenue au Nigéria-Biafra, et de l'invasion de la Tchécoslovaquie, soutenait le principe de « garantir aux peuples le droit à l'autodétermination selon leurs aspirations propres ». Il s'agit à présent de savoir si, au regard de l'épiscopat canadien, le même principe est applicable chez nous.

D'autres silences : les œcuménismes

Il est extrêmement curieux que le document préparatoire au synode ne fasse aucune mention valable de l'aspect œcuménique du problème de la justice. A l'échelle mondiale, il s'agit d'abord d'un Comité conjoint sur la Société, le Développement et la Paix (Sodepax), où se rencontrent les représentants de la Commission pontificale Justice et Paix et ceux du Conseil œcuménique des Eglises. Le secrétariat mixte est à Genève. Un représentant de Sodepax sera présent à la 6e assemblée générale de la Commission pontificale, à Rome, en septembre. Les manifestations œcuméniques dans ce domaine se multiplient à l'échelle nationale dans plusieurs pays. Il convient que le synode mette en lumière et encourage de façon réaliste un effort œcuménique aussi important.

Une autre forme d'œcuménisme a concrètement une extrême importance; il s'agit de ce qu'on appelle parfois « l'œcuménisme séculier », permettant de rejoindre tous les hommes de bonne volonté dans les institutions « séculières ». Dans le domaine des relations de justice entre les hommes et les nations, les institutions internationales et

l'ONU sont au tout premier plan. Le document pré-synodal paraît beaucoup trop discret à leur sujet; il parle furtivement des « pouvoirs temporels », des « organismes internationaux » et d'une future « autorité mondiale » nécessaire. Mais on ne sent pas assez que, dans le cadre historique où se déroule vraiment l'action, les auteurs du document ont voulu tenir compte de l'importance de l'ONU pour évaluer son action concrète. De la « deuxième décennie pour le Développement » lancée par l'ONU, pas un mot. Et pourtant, la Commission pontificale Justice et Paix présentera aux délégués au synode une étude établissant un « bilan critique » à ce sujet. La rumeur court d'un conflit entre la Secrétairerie d'Etat du Vatican, plutôt portée à louer l'ONU par souci d'entretenir avec elle de bonnes relations diplomatiques, et la Commission pontificale, qui est prête à faire une analyse critique de l'action de l'ONU et de ses membres. On sait que, en pratique, certains régimes politiques injustes reçoivent un soutien économique, ce qui en amène plusieurs à considérer l'ONU comme « l'establishment des establishments ».

La colère des années 70

Le synode de 1971 doit procéder méthodiquement, au plan de l'action. En s'interrogeant d'abord sur les suites données aux propositions faites au synode précédent, en 1969, par le cardinal Terence Cooke, de New York, et approuvées à peu près à l'unanimité, au sujet d'un fonds mondial pour le progrès des pays pauvres, à établir conjointement par toutes les conférences épiscopales du monde, et au sujet des suggestions que la Commission pontificale Justice et Paix pourrait faire. Puis, en écoutant intensément, de façon privilégiée, les évêques du Tiers monde, qui sont la voix de millions de pauvres, la voix de Dieu. En évaluant ensuite le travail des commissions Justice et Paix, en cherchant des réponses pratiques à leurs problèmes, en leur fixant des priorités dans un programme d'action assez précis. Enfin, dans une déclaration finale, probablement beaucoup plus brève que le document préparatoire, en faisant part au grand public des gestes posés dans l'ordre d'une action concrète et précise.

Barbara Ward, économiste de réputation mondiale, a publié, sous les auspices de la Commission pontificale Justice et Paix dont elle est membre, un petit livre intitulé *The Angry Seventies*. Sa conclusion, quant aux chrétiens, est vigoureuse: « La crise des années 70 est de l'ordre des faits; les ressources et les politiques pour s'occuper de cette crise sont aussi du même ordre; mais l'empressement des hommes à comprendre que se rue sur nous la catastrophe et à agir à temps relève du grand royaume des faits qui n'existent pas... Dans ce climat général d'indifférence, le chrétien n'émerge pas encore comme prophète et catalyseur. »

Les chrétiens qui doivent exercer un leadership dans le monde des institutions séculières entendent-ils à temps, dans la décennie qui commence, la voix de ces millions d'hommes en colère ?

25 août 1971.

ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ

Revue d'animation

- Premier numéro en février 1970.
- Paraît huit fois par année: février, mars, avril, mai, septembre, octobre, novembre et décembre.
- Chaque numéro constitue un dossier. Cette formule d'un **dossier par numéro** est un des principaux facteurs de l'originalité de la revue.

Dossiers déjà parus :

- La politisation
- L'école, dans un cercle vicieux ?
- L'éducation sexuelle
- La drogue et les jeunes
- L'Establishment
- Le conflit des générations
- L'éducation en milieu défavorisé
- La publicité
- L'étudiant pré-universitaire
- Quel Dieu est mort ?
- L'éducation permanente
- Les mythes québécois

Dossiers à paraître, de septembre à décembre 1971 :

- La langue
- Le travail d'été des étudiants
- La vie étudiante
- Les communications sociales

Des témoignages nombreux prouvent l'intérêt que suscite Education et Société.

L'abonnement : \$4.00

Le numéro : \$0.60

Prix spécial pour plusieurs abonnements ou plusieurs numéros à la même adresse.

ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal 351. Tél. : 387-2541

Jean-Marie Poupart: entre la tendresse et la rage

par
Gabrielle Poulin

Ce jeune auteur (il doit avoir vingt-quatre ans maintenant) a déjà publié trois romans: *Angoisse Play* en 1968¹, *Que le diable emporte le titre* en 1969² et *Ma tite vache a mal aux pattes* en 1970³, trois romans que la critique a accueillis avec réticence, voire avec défiance. Pour Jean Basile, le dernier roman de Jean-Marie Poupart, « s'il veut être un roman puzzle, est d'abord et avant tout un roman-détresse. Au fond », ajoute le chroniqueur littéraire du *Devoir*, « ce que l'on a envie de dire à Jean-Marie Poupart, c'est: « N'écrivez plus puisque ça ne vous amuse pas d'écrire »⁴. » Réginald Martel, pour sa part, doute « qu'une œuvre ainsi amorcée, par l'intérieur des mécanismes de la création, gagne en sincérité, en efficacité, en beauté »⁵. Mais Jean-Marie Poupart a « sa petite idée » à lui sur la critique en général et sur les critiques en particulier: « Le critique a toujours le mérite imbécile de se prendre au sérieux. Il n'a d'ailleurs souvent que celui-là. » (67.)⁶ En voilà un qui sait aller au-devant des coups et qui, une fois l'armée des critiques rangée en bataille, saura se faire invincible parce que inattaquable par les armes traditionnelles.

Un roman préfabriqué

Ecrire un roman, pour Jean-Marie Poupart, n'a pourtant rien de bien mystérieux ni de bien secret. Il passe l'hiver à faire des fiches et il écrit l'été: « je passe les fiches en revue et j'écris⁷. » Méthode universitaire que les étudiants en histoire connaissent bien, voire les étudiants de littérature qui préparent des dissertations. Qui, parmi les critiques, en qui veille très souvent, comme chacun le sait, un professeur pourra résister à la tentation d'écrire sur la copie de l'élève Poupart, en gros caractères rouges: VOUS ETES TROP ESCLAVE DE VOS FI-

CHES... Sans doute est-ce oublier qu'on ne doit pas « corriger » un roman comme on corrige une dissertation ou même un article de critique littéraire et que, si l'on ne peut écrire une dissertation comme l'on écrit un roman, rien ne s'oppose à ce que l'on écrive un roman comme l'on écrit une dissertation. Il est fini le temps où l'on pouvait cerner, résumer, définir, — j'allais dire défier, — un roman. C'est le roman maintenant qui est un défi jeté au lecteur et qui devient bientôt, pour qui ose relever ce défi, une épreuve au sortir de laquelle le téméraire verra le monde sous une lumière nouvelle ou, peut-être au contraire, enloupé de ténèbres plus épaisses.

La part de la tendresse

Ma tite vache a mal aux pattes échappe d'abord à toute tentative de résumé traditionnel: ce n'est pas une histoire, même pas un roman par lettres, même si chacun des chapitres commence par une date, v.g.: « Ailleurs déjà — Montréal, six mai, il pleut. » et un appel, v.g.: « *Marie (l'abandon difficile, toi, mon amour) », puis s'achève par une salutation, v.g.: « *Très peu de tendresse désavouée, vraiment très peu. », et une signature, toujours la même: « Frédéric ». Ce cadre « traditionnel » procure à l'esprit du lecteur des moments de repos, très brefs, il est vrai, mais dont il sait gré à l'écrivain. Car, paradoxalement, les appels, qui sont habituellement les formules les plus conventionnelles et les plus artificielles de toute lettre, renferment ici une très grande densité poétique:

- Marie (l'aplomb malléable, toi, folle vierge, mon amour) (19);
- Marie (frissonnant et précaire amour, toi, femme énoncée) (31);
- Marie (toi qui es LA CONSCIENCE DANS L'ABANDON et qui approuves d'un signe de tête), TOUT TALC la prise de la parole — une poussière de bavardage. (79);
- Marie (mes débauches momentanées, toi qui vis parmi les arbres chétifs, mon amour), (101);
- Marie (la madrée, tu rêves d'un mur sans ces nervures crépues, mémoire vive, femme blanche, mystère meurtri), (111); etc.

Il faut relire ces débuts de chapitres à la suite les uns des autres, quitte à avoir l'envie de les « remettre » sur fiches. Que dis-je, ces débuts de chapitres? C'est le roman entier qu'il faut relire comme on lit et relit un poème.

Si la tendresse éclate au commencement de chaque lettre et sourd ici et là parmi

les aphorismes, les tableaux, les récits de rêves, les souvenirs, elle parvient à la fin de chaque lettre teintée de tristesse comme si, d'avoir traversé ces évocations d'un monde brutal, tricheur ou tout simplement condamné au temps, l'avait alourdi, « aggravée ». Avant de signer ces lettres, l'écrivain éprouve le besoin de clarifier ou de purifier un univers trouble, aussi son salut n'est-il plus une étreinte comme l'était son appel, mais une pirouette dans laquelle il se dégage de celle qu'il aime, des réalités qui, évoquées dans le corps de la lettre, menacent la tendresse parce qu'elles alimentent la rage. Dans cette pirouette, Pierrot essaie de refaire son équilibre et de retrouver sa liberté:

- Très peu de tendresse désavouée, vraiment très peu. (17);
Turlututu chapeau pointu, mon amour. (30);
- J'ai la bouche pleine de pissenlits pouilleux — je cherche les mots — le pollen a perdu le nord — j'étouffe — chute et rechute — brutalité au beau fixe. (36);
- Du bout de sa cigarette, elle... Cesse de brûler les mégots dans le cendrier, bon Dieu de bon Dieu! (43);
- Voilà qui termine pour aujourd'hui la chronique des mal-pognés que nous sommes. (163);
- Excuse-moi, je me sens à dormir debout, tiens, ça prend un drôle de sens, c't'affaire-là, tourlou, viens. (198.)

Le lecteur-témoin

Qui est-elle cette interlocutrice dont la présence est constante tout au long du roman, cette Marie à qui le romancier dit « toi », dont il regrette de ne pouvoir parler puisque c'est à elle qu'il s'adresse (77)? Peu importe, puisqu'il y aura toujours pour Frédéric quelqu'un qui lira ses lettres et que, dès lors, ce « toi » existera toujours: « Tu sais bien qu'il faut camoufler (bluffer?), que c'est cela la littérature. Je ne suis pas un homme d'âge mûr. Tu n'es pas Marie Bashkirtseff. Tu es plus droite et pourtant. Chanceler... (7)... Tu ne ressembles pas au personnage historique de M.B. Frédéric ne colle pas à moi. Peu importe puisque l'artifice est trouvé et que c'est le seul auquel j'accepte d'avoir recours. » (8.) Dès lors, le lecteur semble justifié de lire ces lettres comme si elles lui étaient adressées, de se croire « courtoisé », de ressentir vivement les hauts et les bas des relations Frédéric-Marie comme si elles étaient des relations écrivain-lecteur. L'auteur, lui, a l'avantage de mener le jeu

1. Col. « Les Romanciers du Jour », R-32. — Montréal, les Editions du Jour, 1968, 110 pp., 20 cm.

2. Col. « Les Romanciers du Jour », R-46. — Montréal, les Editions du Jour, 1969, 147 pp., 20 cm.

3. Col. « Les Romanciers du Jour », R-64. — Montréal, les Editions du Jour, 1970, 244 pp., 20 cm.

4. « La tite vache de Jean-Marie Poupart », dans le *Devoir*, 31.10.70:12.

5. « Trois temps de nos lettres actuelles », dans la *Presse*, 7.11.70:D2.

6. Dorénavant, les chiffres entre parenthèses renverront, comme ici, aux pages de *Ma tite vache a mal aux pattes*.

7. « Un jeune, Jean-Marie Poupart: du roman-cinéma au spectacle », dans le *Devoir*, 14.9.68:12.

puisqu'il a la parole: lucide, il prévient les objections du lecteur-témoin; patient, il es-
sue ses sautes d'humeur; tenace, il ne dévie
pas un instant de son projet initial. « * Lis-
ten Bashkirtseff → les problèmes d'écriture,
je les liquide en bloc — j'ai besoin d'en
parler sans chercher à faire des phrases —
tant pis si c'est long, ennuyeux, lassant, si
on n'y trouve aucun intérêt, tant pis si
je déraile, si je me répète, si je me contre-
dis... Mais cette réserve s'adresse si peu
à la Bashkirtseff qui y trouvera son dû
(puisqu'elle le cherche). » (167.) Réginald
Martel avait raison d'écrire que Jean-Marie
Poupart « se regarde écrire tandis que d'au-
tres écrivent, dans une farouche ferveur,
écrivent, tout simplement, et signent chaque
fois leur effacement ». Mais est-il vrai que,
ce faisant, il « s'ancre dans un domaine
relativement réduit » ? Les miroirs, que je
sache, n'ont jamais rétréci les dimensions
d'un univers, et c'est à travers un jeu com-
plexe de miroirs que se déroule le roman
de Jean-Marie Poupart. Non seulement, en
effet, Frédéric se regarde-t-il écrire, mais
il se regarde se regarder écrire. Son roman
devient un véritable miroir-gigogne où bien-
tôt le lecteur lui-même est emprisonné et
condamné, lui aussi, à se regarder lire et
à être vu lisant par le romancier qui, habi-
lement, fait tourner les miroirs: « rr) Je
crois en cette chose: c'est quand on est tous
deux face à face que j'apprends à écrire —
tout le reste n'est qu'entraînement, entrai-
nement indispensable mais entraînement
quand même. ss) Frédéric n'est pas (n'est
plus) un homme capable de rester longtemps
seul — ne serait-ce que du côté de la
stimulation à l'écriture, il ne peut se satis-
faire de ce qu'il trouve en lui: ON SE
COGNE TROP VITE CONTRE LES PA-
ROIS MOLLES DE LA SPHERE INTE-
RIEURE. » (174-175.)

Jean-Marie Poupart a eu raison de faire
confiance à « l'autre » devant lui, car le
domaine restreint ne tarde pas à s'élargir,
les miroirs à voler en éclats et à libérer ceux
qu'on avait d'abord pris pour des reflets:
Marie, Guillaume, Marthe, Catheline et
tous ceux qui acceptent pour un moment
d'entrer dans l'espace du roman:

- Tu peuples par jeu notre distance —
plus elle est grande, plus nous deve-
nons nombreux et tactiles. Je t'affleure
totalement depuis si longtemps déjà.
(49);
- APPROCHE INTERIEURE: MARIE
TU ES CELLE QUI MARCHES
EN CORTEGE. DEMAIN, NOUS
COURRONS A FOULEES LENTES,
L'UN A L'AUTRE. (184.)

Et tout est ferveur

Qu'y a-t-il, en somme, dans le roman de
Jean-Marie Poupart ? C'est à chacun de le
découvrir. U roman fait à partir de fiches,
soit ! mais qui est traversé d'un bout à
l'autre par une intense ferveur qui sait se
faire tendresse, mais, souventes fois aussi,
ressemble à de la rage: « Poursuivre la
contestation du littéraire mais non plus par
le biais intellectuel qui rend l'entreprise
comme piégée, avortée, dérisoire. Ma rage
a consisté jusqu'ici à faire le jeu de l'écri-
ture traditionnelle. » (46.) « Marie, branchée
sur ma rage stimulante car il faut bien

8. « Trois temps de nos lettres actuelles », dans *la Presse*, 7.11.70:D2.

l'admettre, ma ferveur est enragée. » (174.)
« Je ne tiens pas à faire une œuvre gaie —
il faut que ce soit une œuvre fervente —
si la ferveur n'accouche que du malaise,
tant pis. » (175.) Frédéric se refuse aux
concessions qui changent la tendresse en
mollesse et la rage en haine. L'écriture est
pour lui ce monde où peuvent s'affronter
tendresse et rage sans s'annihiler: « Il ne
s'agit pas d'écrire coûte que coûte mais de
faire s'affronter divers mondes encom-
brants. Tout est là. » (58.)

La dualité a toujours été pour poètes et
romanciers la source d'inspiration par excel-
lence: le bien le mal, la mort la vie, le vrai
le faux, le noir le blanc, le haut le bas.
Chacun, dans ce monde de contraires, ten-
tait de rétablir l'harmonie: c'était, comme
on dit, la transfiguration poétique, le pou-
voir créateur du romancier et tant d'autres
clichés qui ont cours dans la critique litté-
raire. Pour les surréalistes, il s'agissait de
déterminer le point suprême où tous ces
contraires cessent d'être perçus contradic-
toirement. L'œuvre de Jean-Marie Poupart
doit échapper à ces jugements tout faits et
en quelque sorte universels, comme elle
échappe aux normes traditionnelles du ro-
man. Il nous reste à lui souhaiter les cri-
tiques qu'elle mérite, qui sachent pénétrer
« l'œuvre avec application assoiffée qui la
laisse fuir revenir selon son caprice qui
la laisse se révéler dans sa nudité la cri-
tique acte d'amour orgasme ». (*Angoisse
Play*, 104.)

Mais le meilleur critique sera encore le
lecteur-témoin, le lecteur complice qui sait
si bien, lui aussi, qu'il n'y a rien à biffer,
que « Tout DOIT RESTER DIT ». (244.)
La rage et la tendresse se partagent le
cœur de Frédéric; elles traversent son roman
et rejoignent le lecteur qui devra les sauve-
garder ensemble toutes les deux. Rage et
tendresse se partagent déjà d'ailleurs les
lecteurs de Jean-Marie Poupart et c'est sans
doute pourquoi, au Québec, à l'endroit de
ce jeune auteur, un courant de ferveur est
en train de naître.

Gustave THILS: *Choisir les évêques ? Elire
le pape ?* Col. « Réponses chrétiennes »,
13. — Gembloux, Duculot; Paris, Lethiel-
leux; 1970, 96 pp., 18.5 x 13 cm.

Ce petit livre prend un peu l'allure d'un
pamphlet. A partir d'une déclaration du
cardinal Daniélou sur l'unité de l'église et
sur le mode actuel d'élection du pape et de
nomination des évêques, G. Thils s'emploie
à rectifier ce que cette déclaration comporte
d'excessif, voire d'erroné. Sur l'unité, l'A.
met en garde contre un recours abusif à cet
argument de la part de ceux qui cherchent
par là à freiner les changements envisagés
par d'autres dans l'église. L'objet principal
du livre, comme l'indique son titre, porte
cependant sur la double question du choix
des évêques et de l'élection du pape: la
nomination des évêques revient-elle de droit
au pape et l'élection du pape au collège des
cardinaux ? L'A. répond par un résumé de
ce que l'histoire de l'église enseigne à ce
sujet. Sur ce point comme sur tant d'autres,
on voit que la centralisation romaine est
allée croissante; mais ce fait juridique, en
partie justifiable, ne crée pas pour autant
une exigence théologique telle qu'on doive
s'en tenir absolument et à jamais aux
prescriptions du droit canon actuel. L'his-
toire montre que l'ensemble des commu-
nautés locales a longtemps participé au choix
de son évêque et que, selon les cas, l'arche-
vêque (métropolitain) ou le patriarche était
autonome dans la nomination des évêques.
De même, dans le cas du pape, le mode
d'élection a connu diverses formes de parti-
cipation. L'A. ne veut pas défendre telle ou
telle façon particulière de procéder dans ces
élections et il se montre conscient des diffi-
cultés et des risques inhérents à tout système.
Son propos est de faire comprendre, à la
faveur de l'histoire, que l'église a beaucoup
de liberté dans cette question et que l'on
peut envisager des procédés d'élection plus
communautaires que le présent système, sans
« attenter directement à la structure même
de l'église », contrairement à ce que prétend
le cardinal Daniélou au sujet de l'élection
du pape par le collège des cardinaux.

Jacques CHÈNEVERT.

Viennent de paraître

ANACRÉON, LE JEUNE

par Jean-Luc Mercié
15 x 22 cm, 196 pages, 60 illustrations — Prix: \$5,75

TRAVAUX DU 8^e COLLOQUE INTERNATIONAL DE DROIT COMPARÉ

tenu à Ottawa du 27 au 29 août 1970
15 x 22 cm, 322 pages — Prix: \$5,00

QUANTITATIVE AND QUALITATIVE GEOGRAPHY LA NÉCESSITÉ D'UN DIALOGUE

(Travaux du colloque de géographie)

15 x 23 cm, x-216 pages — Prix: \$4,00

En vente chez votre libraire et aux :

Éditions de l'Université d'Ottawa

Ottawa, Canada
K1N 6N5

Une psychanalyse de l'homme d'ici?

— le cinéma québécois à la télévision de Radio-Canada, été 1971

par
Yves Lever

quelques premières œuvres :

- Jean-François-Xavier de ... (M. Audy)
- Mon enfance à Montréal ... (J. Chabot)
- Question de vie (A. Thérberge)
- Stop (J. Beaudin)
- Ainsi soient-ils (Y. Patry) — Productions ONF.

Sans doute ne faut-il pas assassiner Mozart. Mais... Les quelques fanatiques du cinéma québécois — dont je suis — avaient pu voir l'hiver dernier au Verdier quelques premières œuvres de jeunes cinéastes québécois. Malgré une immense sympathie, l'enthousiasme n'était pas très fort. Le Festival du cinéma canadien¹ de la télévision d'Etat nous les a présentés, avec quelques autres, pendant l'été. Ces premières œuvres ont donc eu une chance inespérée; pouvoir, peu de temps après leur création, rencontrer dans sa totalité la collectivité à laquelle elles sont destinées.

Selon tous les commentaires que j'ai reçus, il semble bien que cette première prise de contact d'un nouveau style de cinéma avec le public n'ait pas été un grand succès. Pourquoi? Je pense qu'il faut laisser de côté les excuses trop faciles: que la télévision trahit ce genre de cinéma (selon moi, il serait plutôt bien adapté à la technique mosaïque de la télévision), ou que le public n'est pas encore prêt à recevoir ce cinéma. Si on a vu toutes ces premières œuvres, on a pu remarquer des convergences qui expliquent bien des choses.

Des films d'une originalité certaine

La première remarque qu'on doit faire, c'est que ces premières œuvres manifestent le talent évident des cinéastes. Chaque fois, on est frappé par leur sens de l'image: ils sont peut-être les premiers, ici, à réellement utiliser le langage des images. Pour eux, c'est la représentation par l'image qui compte avant tout, et le support des paroles, de la musique et des bruits doit se réduire au minimum, fournir un accompagnement discret plutôt que d'accentuer les significations ou de donner une nouvelle interprétation. Cela requiert une certaine virtuosité dans la composition des images pour faire disparaître les objets inutiles et conférer une signification à l'ensemble des éléments retenus. Cette virtuosité, on la retrouve dans

chacun des films, au moins à certains moments. Elle est particulièrement remarquable dans le réalisme de la chambre vide de *Question de vie*, dans l'onirisme général de *Jean-François-Xavier de ...*, ou dans les jeux de cache-cache de *Stop*. Ici, il faut aussi féliciter les équipes techniques de l'ONF, qui ont fait de l'excellent travail.

Au niveau des intrigues, on est aussi très heureux de constater un souci constant de sortir des sentiers battus. Refus d'un cinéma de consommation facile. Refus de raconter des belles histoires où l'on tombe si facilement dans la mièvrerie. Refus des clichés caricaturaux divisant les bons et les méchants. Refus de jouer sur la sensiblerie par la dramatisation des situations. Plutôt, la présentation de situations peu ou pas explorées jusqu'ici, la recherche de symboles nouveaux pour représenter l'imaginaire québécois, l'invention d'un nouveau style de montage.

De même, si on ne peut éviter les grands thèmes universaux qui sont la vie et la mort, l'amour, l'érotisme, le travail, le conflit des générations, on doit toujours essayer d'en dévoiler des aspects inédits. Les jeunes cinéastes traitent ces thèmes non plus seulement dans leurs formes concrètes d'expérience vécue, mais surtout dans leur force de création d'un univers imaginaire. Dans chacune de ces œuvres nouvelles, la caméra creuse l'univers mental de l'homme québécois pour tenter de mettre à jour la structure organisatrice profonde de ses rêves, de ses mythologies, de ses espérances, de ses frustrations, de ses complexes et de ses obsessions. Pris tous ensemble, ces films sont en quelque sorte une *psychanalyse* de l'homme d'ici. C'est un terrain où il est bon de voir s'ouvrir des pistes de recherche.

Le mieux est souvent l'ennemi du bien

S'il est bon pour de jeunes auteurs de sortir des sentiers battus et de créer du neuf, il n'est peut-être pas bon de trop s'en écarter, surtout au cinéma, car on fait alors face à deux dangers: ou bien on s'« écarte » (s'égare) et se fourvoie dans des recherches stériles, ou bien on s'avance trop loin pour que d'autres, faute de points de repère, puissent nous suivre et, à la limite, on ne trouve plus personne qui ait le goût de s'aventurer sur ces nouveaux terrains. Je pense que les jeunes cinéastes ont trop

méconnu ces deux dangers; ils se sont enfoncés dans un hermétisme où il est impossible de les suivre.

Pour chacun des films, on est d'abord enthousiasmé, puis l'intérêt se perd progressivement jusqu'à ce qu'on soit franchement ennuyé. Je dirais qu'ils sont tous ratés dans leur deuxième moitié: certains, parce qu'ils progressent trop vite et d'une façon désordonnée; les autres, parce qu'ils ne progressent pas. On pourra m'objecter que ce critère de la progression est un critère traditionnel dépassé et non-opératoire pour ce genre de film; personnellement, je crois qu'on ne peut pas plus l'éviter dans la culture mosaïque et « en largeur » que dans la culture traditionnelle linéaire qui se voulait « en profondeur ». Qu'on fonctionne par approximations successives (ou élargissement) ou par approfondissement du sujet, il faut toujours aller *plus loin*.

1. Pour la progression désordonnée, nous avons par exemple *Mon enfance à Montréal*, *Question de vie* et *Stop*. Dans les trois cas, on est d'abord séduit par la création d'un univers filmique authentique et le ton juste de la position du « problème ». Puis, tout se gâte.

• *Mon enfance à Montréal* montre bien l'arrivée en ville de l'enfant et de son père, les difficultés du paternel pour trouver une situation décente. Par les images, s'amorce une ébauche d'explication du système capitaliste qui crée une telle situation de chômage. Mais, tout à coup, nous voilà rendus au milieu des projections psychanalytiques de l'enfant; et le film se termine abruptement par un retour aux parents, dans une séquence s'apparentant à un ballet onirique. Impossible de s'y retrouver.

• C'est presque la même chose pour *Question de vie*. Par touches successives, on découvre la vie d'une ouvrière abandonnée par son mari et faisant péniblement vivre ses trois enfants avec un travail abrutissant d'opératrice de machine à coudre. Malgré une expérience assez douloureuse de solitude, elle semble se porter assez bien. Mais encore là, soudainement, son appartement

1. En deux étés, ce festival du cinéma canadien, qui se veut une rétrospective de tout ce qui se fait de bon au pays, n'a pas encore trouvé de place pour des œuvres aussi importantes que *Le mépris n'aura qu'un temps* (Lamothe), *Saint-Jérôme* (Dansereau), *Going down the road* (Shebib), *Un pays sans bon sens* (Perreault), etc. Censure politique?

est vidé de tous ses meubles (par une compagnie de finance ?) et on la retrouve dans une « maison de santé ». *Deus ex machina*, un psychiatre fait une vague lecture de sa crise et on la replace sur une machine à coudre « pour retrouver contact avec la réalité ». Le film s'achève ainsi, au moment où il devrait commencer.

• *Stop* commence aussi très bien: les jeux de cache-cache entre le mari et sa femme, ainsi que les flash-back sur l'enfance du mari, donnent un rythme enlevé et original à une histoire qui aurait pu être aussi cucu qu'*Un homme et une femme*. Mais on passe bientôt à une représentation compliquée des complexes et des obsessions, érotiques surtout, du mâle. Le rythme se perd complètement, on ne retrouve plus le fil conducteur à travers la série d'images et l'histoire se termine en queue de poisson.

2. Pour Jean-François-Xavier de... et *Ainsi soient-ils*, c'est l'inverse qui se passe: on n'a plus une progression désordonnée, on ne voit simplement pas de progression du tout. Les quinze premières minutes donnent toute la « substance » du film et rien d'important ne se passe par après. Les images changent légèrement, mais leur structure significative ne fait que répéter celle des premières images en une redondance qui devient vite ennuyante. C'est particulièrement le cas pour *Jean-François-Xavier de...*: après la scène des masques et la première vision du cercueil, tout est répétition.

Dans les deux cas, on dirait que les cinéastes ont manqué de souffle. Soit qu'ils bifurquent dans un autre genre et empruntent un autre style, dans le désir de trop en mettre, soit qu'ils se répètent à l'ennui, leurs films ont tous l'air de films ratés. Ce n'est pas surprenant, alors, si le spectateur « décroche », si bienveillant soit-il. Peut-être aussi qu'il n'a pas bien compris ce qui se passe sur l'écran ? Alors, l'acculturation demandée est trop forte et c'est un autre défaut cinématographique.

Un cinéma pour qui ?

Car pour qui fait-on des films ? Cette question, Perreault, de *la Presse*, la posait aux jeunes réalisateurs, en janvier dernier. La réponse générale était à peu près celle-ci: « Un public latent qu'il faut créer. » Quel serait ce public ?

Ce n'est sûrement pas celui de *l'Initiation* ou de *Patton*; et c'est dommage, car c'est sûrement à ce public-là que ces films feraient le plus de bien ! Ce n'est pas non plus celui des films de Perreault, de Dandrea ou de Lamothe, qui font une analyse poussée, quoique « compréhensible », des structures sociales oppressives et proposent des changements; si ces films ne peuvent trouver place dans les circuits commerciaux, ils trouvent quand même des structures d'accueil très étendues avec l'animation sociale et les associations populaires.

Alors que reste-t-il ? Un public réduit d'intellectuels un peu nébuleux et les collègues du métier, qui, c'est bien connu, se réunissent assez facilement en une « société d'admiration mutuelle ». Ceux-là seuls peuvent se payer, culturellement ou économiquement, une session périodique de psychanalyse ! Ils restent cependant les seuls à profiter de ce gâteau culturel, pendant que les pourvoyeurs d'aliénation collective continuent tout bonnement leur travail.

Tout le monde est d'accord quand on dit que c'est manifester un souverain mépris des classes populaires que de leur offrir un cinéma de consommation et de facilité. Par ailleurs, je pense qu'on leur manifeste aussi un certain mépris quand on refuse de leur parler un langage cinématographique qu'elles comprennent et qu'on leur demande de « s'élever » tout d'un coup au niveau de culture où on a réussi à se hisser (?) soi-même. On peut rester « pur » dans son engagement et créer une foule de nouveaux langages intéressants, mais finalement, on ne communique plus avec personne. Le public de masse ne passera pas, du jour au lendemain, de *Valérie à Chambre Blanche*. L'acculturation, cinématographique comme de tout le reste, est un processus long et progressif, dont on ne peut brûler les étapes. Cela, les jeunes cinéastes d'ici l'oublient trop facilement. On ne peut leur reprocher de vouloir faire de leurs premiers films des œuvres fortes et personnelles, mais, voilà, leurs œuvres restent trop... personnelles et ils en gardent seuls la clé.

Si, par leurs créateurs et leur univers filmique, ces premières œuvres constituent bien une représentation de l'homme d'ici, elles ne sont pas encore un cinéma pour l'homme d'ici, du moins tel qu'il existe actuellement. Ce sont pourtant les deux conditions dont dépend la vitalité du cinéma québécois. Une partie de notre cinéma d'analyse socio-politique les a déjà remplies et a pu faire une percée assez large dans le public, mais je doute que celui de la psychanalyse puisse répéter ce succès.

Pssst... Si vous n'avez pas encore vu *Le Martien de Noël* (B. Gosselin), ne le ratez pas. Surtout, amenez vos enfants: ils pourront vous l'expliquer.

- BARKER, A. J.: *Pearl Harbor. Un stupéfiant désastre*. Col. « Histoire illustrée de la seconde guerre mondiale » (Marabout), 15. — Québec, Kasan Ltée, 1971, 190 pp.
- BEAUPÈRE, René: *La Trame de l'écuménisme*. — Paris, les Éditions écuméniques, 1971; 5 fascicules de 20/25 pp.
- BÉLANGER, René: *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent*. — Montréal, les Presses de l'Université du Québec, 1971, 162 pp.
- BERNIER, Hélène: *La Fille aux mains coupées. Conte-type 706*. « Les Archives de Folklore », 12. — Québec, PUL, 1971 198 pp.
- BESSETTE, Gérard: *Le Cycle. Roman*. Col. « Les romanciers du jour », 73. — Montréal, Ed. du Jour, 1971, 213 pp.
- BULIARD, Roger: *Innuuk. Mgr Pierre Fallaize, premier missionnaire et évêque des Esquimaux du cuivre*. — Paris, O.P.E.R.A., 1971, 253 pp.
- CHAMPAGNE, Antoine: *Nouvelles études sur les La Vérendrye et le poste de l'Ouest*. « Les Cahiers de l'Institut d'histoire », 17. — Québec, PUL, 1971, 260 pp.
- COCKE, Emmanuel: *Va voir au ciel si j'y suis. Roman*. Col. « Les romanciers du jour », 75. — Montréal, Ed. du Jour, 1971, 206 pp.
- COUNESON, S.-G.: *Les Saints, nos frères. Calendrier: juillet-septembre*. — Paris, Beauchesne, 1971, 211 pp.
- CRESPEY, Georges: *Croire aujourd'hui*. — Paris, les Éditions écuméniques, 1971, 134 pp.
- CRITÈRE, 4 (juin 1971): *Le Crime*. — Montréal, Collège Ahuntsic, 1971, 263 pp.
- DANIEL-ROPS: *Jésus en son temps*. Col. « Foi vivante », 151-152. — Paris, DDB, 1971, 373 et 375 pp.
- DE LOCHT, Pierre: *L'Eglise et l'échec de l'amour humain*. Col. « Révisions ». — Paris, le Centurion, 1971, 172 pp.
- DRÖSCHER, Vitos B.: *Le merveilleux dans le règne animal*. Col. « Marabout Université », 218. — Québec, Kasan Ltée, 1971, 287 pp.
- DUMAS, André: *Croire et douter*. — Paris, les Éditions écuméniques, 1971, 177 pp.
- EN COLLABORATION: *Bilan de la théologie du XXe siècle, 2: les disciplines théologiques, portraits de théologiens, l'aventure de la théologie*. Dir. R. Vander Gucht et H. Vorgrimler. — Tournai, Casterman, 1971, 985 pp.
- EN COLLABORATION: *Exégèse et herméneutique*. Etudes de R. Barthes, P. Beauchamp, H. Bouillard, J. Courtès, E. Haulotte, X. Léon-Dufour, L. Marin, P. Ricœur, A. Vergote. — Paris, Ed. du Seuil, 1971, 366 pp.
- EN COLLABORATION: *Idéologies au Canada français, 1850-1900*. « Histoire et sociologie de la culture », 1. Ouvrage publié sous la direction de Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy, Jean Hamelin. — Québec, PUL, 1971, 327 pp.
- EN COLLABORATION: *Pour vous, qui est Jésus-Christ ?* Col. « Foi vivante », 136. — Paris, Ed. du Cerf, 1971, 188 pp.
- EN COLLABORATION: *Réaliser. Problèmes politiques, économiques et sociaux*. — Lyon, Ed. du Châlet, 1971, 9 fascicules de 16 pages.
- Études françaises*, 7/3 (août 1971): *Marcel Dugas et son temps* (Numéro spécial). — Montréal, PUM, 1971, pp. 235-324.
- FLAMAND, Jacques: *La Fonction pastorale. Ministère et sacerdoce au delà de l'ecclésiologie de Vatican II*. — Paris, Ed. de l'Épi, 1971, 78 pp.
- GIGNAC, Rodrigue: *Opale* (Poèmes). — Québec, Ed. de l'Hôte.
- GRELOT, Pierre: *De la mort à la vie éternelle*. Col. « Lectio divina », 67. — Paris, Ed. du Cerf, 1971, 276 pp.
- HÉBERT, Jacques: *Blablaba du bout du monde*. — Montréal, Ed. du Jour, 1971, 277 pp.
- JACOB, Edmond: *Le Dieu vivant*. Col. « Foi vivante », 137. — Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1971, 124 pp.
- JUKES, G.: *Koursk. Le choc des blindés*. Col. « Histoire illustrée de la seconde guerre mondiale » (Marabout), 14. — Québec, Kasan Ltée, 1971, 189 pp.
- LADOUCEUR, Pierre: *L'Escalade. Roman*. — Les Éditions K, 1971, 183 pp.
- LANCÔT, Gustave: *L'Administration de la Nouvelle-France*. — Montréal, Ed. du Jour, 1971, 177 pp.
- MASON, D.: *U-Boat. Loup des mers*. Col. « Histoire illustrée de la seconde guerre mondiale » (Marabout), 13. Québec, Kasan Ltée, 1971, 186 pp.
- Micro Robert: *Dictionnaire du français primordial*. — Paris, S.N.L. — Le Robert, 1971, 1211 pp.

L'atelier
qui donnera
à vos imprimés
un caractère
de distinction



IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES - STUDIO D'ART

8125, BOUL. SAINT-LAURENT
MONTRÉAL (351^e). QUÉBEC
388-5781

les migrations animales

un immense va-et-vient
autour de la terre

Du Bison d'Amérique au Pou de mer en passant par l'Albatros et le Lemming, voici l'histoire de toutes les migrations animales, passionnante comme un roman d'aventures et reposant pourtant sur la plus stricte observation de la réalité. Qu'est-ce que le phénomène migratoire ? Jusqu'à quel point la science peut-elle déterminer les causes et en expliquer les mécanismes ? Matthieu Ricard étudie ces questions à la lumière des expériences récentes sur le comportement des migrants. Voici une pièce importante à verser au « dossier de l'environnement », et touchant plus particulièrement à la conservation des espèces et à l'équilibre biologique.



Doc. Atlas Photo-Dragesco



déjà parus dans marabout université



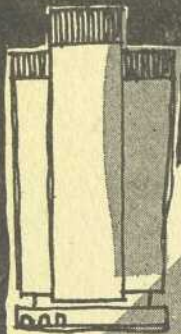
gratuitement : sur simple demande à l'adresse ci-dessous, vous recevrez régulièrement le Magazine - catalogue général illustré en couleurs.

Distributeur général pour les Amériques :
KASAN Ltée-226 Est, Christophe Colomb, QUEBEC P.Q.

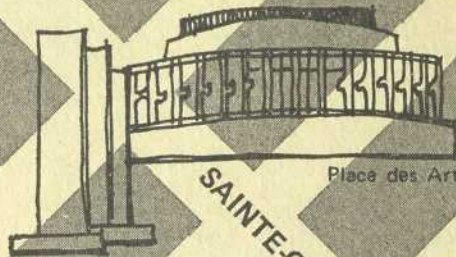


marabout

EN VENTE PARTOUT A PRIX POPULAIRES

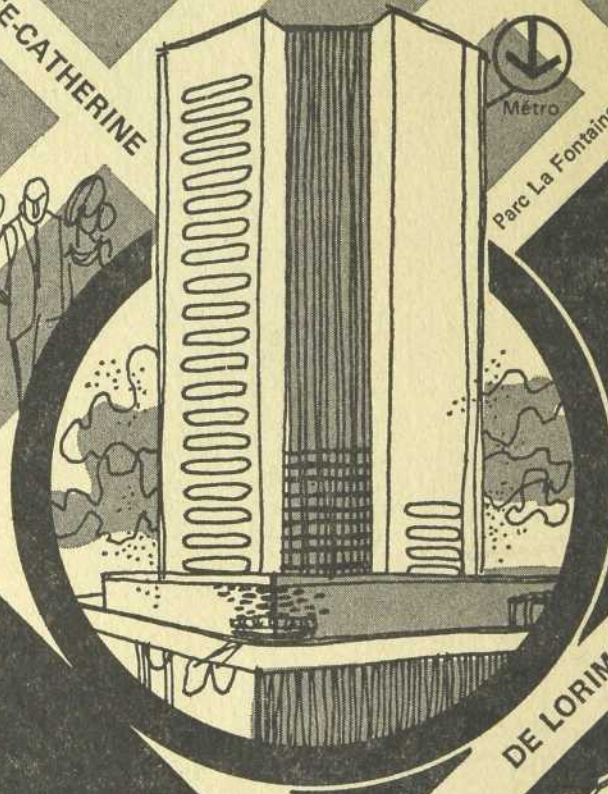


Place Ville-Marie



Place des Arts

Place Desjardins



Métro

Parc La Fontaine

DE LORIMIER



Terre des Hommes
La Ronde

UNIVERSITY

AVENUE DU PARC

DE MAISONNEUVE

SAINT-LAURENT

SHERBROOKE

SAINT-DENIS

BEAUDRY

PAPINEAU

PLACE de RADIO- CANADA

RADIO-
CANADA
plus que jamais
au carrefour du
Canada français